

Richesse et diversité
des patois foréziens

Communications au *Printemps de l'Histoire* 2011

Cahiers de Village de Forez

Montbrison

2011

Hommage aux patoisants foréziens	Joseph Barou, Maurice Damon	3
Le patois quand on ne le parle plus, presque plus	Maurice Damon	7
Le Forez dans le francoprovençal	Lucien Barou	12
Un patrimoine à transmettre	Jean Chassagneux	23
Que reste-t-il du patois ? (enquête de lycéens)	Pascal Chambon	25
Mademoiselle de Poncins, Marguerite Gonon et le patois	Claude Latta	26

Couverture : Veillée *Patois Vivant* du 3 février 2010 au Centre social de Montbrison

Hommage aux patoisants du Forez

Les débuts du groupe Patois Vivant

Il y a 34 ans, le 6 février 1976, se tenait, rue des Clercs, une première rencontre de patoisants ¹. C'était alors une toute nouvelle animation du Centre social de Montbrison créé peu d'années auparavant. Puis, pendant huit ans, de 1976 à 1984, des veillées se sont tenues chaque mois dans le même lieu.

Il s'agissait d'échanger en patois souvenirs, contes, anecdotes, chansons du passé. Les participants, peu nombreux - une ou deux douzaines - mais très fidèles, ont formé le groupe *Patois Vivant*. Tout est dans le nom : la volonté de sauvegarder le vieux parler forézien et de le considérer non pas seulement comme un sujet d'étude mais comme une langue vivante.



Antoinette Meunier



Xavier Marcoux

Des premiers animateurs de cette période relevons Antoinette Meunier, Pierre Dumas, Xavier Marcoux, Jean Chambon, Jean-Claude Fayard, Georges Démariaux, Célestin Masson, Marie Chèze, Marcel Epinat, Thérèse Guillot, Valérie Laurent, Jacques Barsalon...

Des dizaines d'heures d'enregistrement ont été réalisées. Une modeste revue semestrielle, justement intitulée *Patois Vivant*, a regroupé en 16 numéros ronéotypés quelques-uns des textes les plus significatifs transcrits et illustrés par Andrée Liaud. Ce sont de précieuses traces malgré des imperfections.

Patois Vivant : le retour

En 1998, après une longue période de sommeil, le groupe *Patois Vivant* a repris des couleurs avec, en quelque sorte, une nouvelle vague de participants. Il y a, depuis douze ans, quatre veillées par an, les premiers mercredis d'octobre, de décembre, de février et d'avril. Elles se déroulent toujours au Centre social de Montbrison, installé maintenant place Pasteur. Elles sont animées avec un grand et affectueux savoir-faire par André Guillot entouré de Joseph Barou, Maurice Damon, Paulette Forestier et Anna Reboux. Il y a, tout à la fois, des changements et une vraie continuité.



Jean Chambon



Célestin Masson

Des changements d'abord. L'assistance est importante, souvent plus de cent personnes, bien plus que vingt ans plus tôt. Beaucoup comprennent le patois mais ne le parlent pas. La moyenne d'âge est élevée. Les participants viennent de nombreux villages du Montbrisonnais, des montagnes du Soir et même des monts du Lyonnais. L'attitude des patoisants a aussi, semble-t-il, évolué. Maintenant, pour beaucoup, parler patois c'est affirmer avec une certaine fierté son identité et ses racines. Il y a quelques décennies, ils hésitaient à le faire et parfois même en éprouaient un peu de honte.

¹ Les participants à la première rencontre étaient : Lucienne Cronel, Alain Fulchiron, Jean-Baptiste et Marie Chèze, Jacques Boyer, le Père Verchery, le Père Caleyron, Jean Chambon, Rosette Allègre, Andrée Liaud, André Guillot, Jean-Claude Pétri, François Georges et Joseph Barou, responsable de l'activité.

Les intervenants des années quatre-vingt qui étaient âgés - certains auraient aujourd'hui plus de cent ans - ont presque tous disparu. La relève a été prise par une nouvelle génération, sans doute la dernière à s'exprimer avec aisance en patois. Relevons, au risque d'en oublier - que les intéressés nous pardonnent ! - ceux qui sont intervenus le plus souvent : le Père Jean Chassagneux, Thérèse Guillot, Maurice Brunel, Joseph Vente, André Berger, Anna Reboux, Marie Coiffet, Georges Démariaux, Marthe Défrade, Marthe Quétant...

Enfin la musique a fait son apparition. Chaque rendez-vous, à la manière des veillées villageoises, se termine, pour le plaisir, aux sons de l'accordéon d'André Berger ou d'André Guillot, et des harmonicas de "Fifi" Epinat, récemment décédé, et de ses amis Chavaren, Roux et Voldoire...



Maurice Brunel



André Berger



MM. Voldoire, Chavaren, Roux et Voldoire



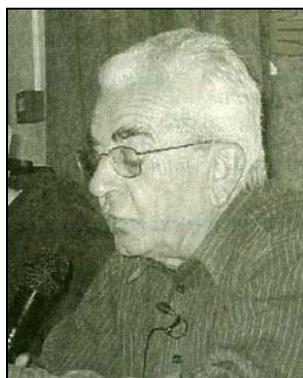
Thérèse Guillot



Damien Ruffier



Marie Coiffet



Georges Démariaux

Et la continuité au fil des années ? Elle existe. Certains, comme l'ami Georges, sont là depuis l'origine. La plupart des participants d'aujourd'hui ont connu les anciens. Ils racontent encore certaines de leurs histoires, chantent leurs chansons. De façon informelle, le groupe *Patois Vivant* a formé des liens entre les générations et entre les divers villages du pays forézien. Il apporte aussi au Centre social un discret mais réel rayonnement au-delà de l'agglomération.

Patois Vivant est aussi un révélateur des relations entre Montbrison et sa campagne, spécialement la campagne montagnarde. Lorsque, pour introduire les veillées, André Guillot, en patois évidemment, interroge la salle : "Qui vient de Lérigneux ? de Saint-Bonnet ? de Roche ? de Marcilly ? de Sauvain ? de Champdieu ?..." les mains qui se lèvent sont bien entendu celles d'habitants de ces villages.

Mais beaucoup sont aussi celles de Montbrisonnais qui ont quitté l'un ou l'autre des villages cités pour s'installer en ville ou descendent d'ancêtres proches qui l'avaient fait avant eux. Même s'ils ne l'habitent plus, leur village d'origine demeure pour eux la première référence géographique, et le patois qu'ils y ont parlé une marque culturelle.

Alors le Centre social, au cours de chacune des séances citadines du groupe *Patois Vivant*, devient une sorte de conservatoire vivant de la langue forézienne ! Ces soirs-là, le patois se répand sur la ville... Les journaux en rendent compte. Montbrison se reconnaît alors montagnarde, comme elle le fait aussi à la Toussaint ou le jour de la fête patronale, qui voient les citadins remonter en grand nombre à leurs sources villageoises.



Joseph Vente



Père Jean Chassagneux

Ville et campagne ont de tout temps été dans une situation de dépendance mutuelle. L'une a également besoin de l'autre. Mais la nature de la relation se modifie à vive allure : chacun a remarqué que la ville étend son domaine bien au-delà de ses limites anciennes et se "ruralise", et que la campagne adopte des modes de vie nouveaux et "s'urbanise". Les populations se côtoient, quelquefois se mêlent. On sent bien qu'on cherche, avec hésitation, de nouvelles manières d'être. Le patois a été moyen de relation et de reconnaissance entre gens d'un même pays, signe d'une certaine façon de vivre - et de penser. Pour cela, il demeure, parmi bien d'autres, l'un des symboles utiles à la constitution de ces "nouveaux espaces territoriaux", de ces "schémas de cohérence territoriale" que, dans le langage d'aujourd'hui, les spécialistes de l'aménagement voudraient dessiner. Comment dirait-on cela en patois ?

Ne nous égarons pas : le patois disparaît. Il a depuis longtemps quitté la ville, même le jour du marché. A peine se retrouve-t-il encore, avec ses nombreuses variantes, dans les villages. Surtout dans les monts du Forez d'ailleurs. Mais alors, le nombre de patoisants peut se compter sur les doigts de la main. Or c'était plus qu'un langage. Avec lui une certaine façon de vivre - et de penser - s'en va. Le pays forézien y perd un peu de sa diversité, de sa couleur, de son âme. Les derniers patoisants, ceux pour qui c'était la langue maternelle, deviennent octogénaires.

Le groupe *Patois Vivant* du Centre social de Montbrison agit depuis longtemps, à son niveau, pour lutter contre ce déclin. Des publications ont été réalisées par *Village de Forez*.



André Guillot

Les poèmes en patois de Chalmazel de Xavier Marcoux précédés d'une étude de Danièle Latta ont été diffusés. Quant aux remarquables travaux du Père Jean Chassagneux, qui est une sorte de félibre du pays de Saint-Jean-Soleymieux, ils ont fait l'objet de cinq cahiers de *Village de Forez*. Ils ont été regroupés dans un seul ouvrage. Et ainsi, le patois du canton de Saint-Jean est sans doute l'un des mieux étudié...

Le patois forézien sur Internet

En plus de trente années, des heures d'enregistrements ont été effectuées. Et aujourd'hui il faut utiliser Internet pour conserver des traces du patois forézien. Le site *Forezhistoire* (<http://forezhistoire.free.fr>) comporte désormais des pages de patois qui sont sonorisées. Certains enregistrements ont plus de 30 ans. Ils ont été faits en direct au cours de veillées. Xavier Marcoux (1911-1992) a été, sans doute, le dernier poète patoisant. Il lit ses poèmes en patois de

Chalmazel. Pierre Dumas (1911-1995) chante des chansons traditionnelles. Jean Chambon (1915-1994) raconte des histoires en patois de Saint-Bonnet-le-Courreau et Célestin Masson avec le parler de Roche-en-Forez. Et figurent aussi Antoinette Meunier, Célestin Masson, Thérèse Guillot, Georges Démariaux, Henri Tissier, Valérie Laurent, Damien Ruffier, Joseph Vente, Maurice Brunel, André Berger, Anna Reboux, Marie Coiffet...

Le Père Jean Chassagneux (né en 1922) qui a étudié à fond le patois du canton de Saint-Jean-Soleymieux parle "des travaux et des saisons" d'autrefois... Il est possible aussi d'entendre à nouveau Marguerite Gonon qui, en avril 1977, parlait si bien du patois forézien devant une salle bondée, au Centre social de la rue des Clercs.

Il faut transmettre et sauvegarder

Il y a là une richesse à partager, accessible à tous car le plus souvent figure aussi la transcription en français. Ces pages sonores s'enrichiront tout doucement. Souhaitons déjà que soient nombreux les visiteurs du site et, surtout, les participants aux prochaines veillées. En tout cas, il faut vraiment rendre hommage à tous ceux qui ont animé, depuis le début, d'une façon ou d'une autre, le groupe *Patois Vivant*. Ce sont des "passeurs". Ils ont fait acte de transmission, avec modestie et sans façon. Leurs paroles, leurs chants et leur musique sont à tous, et destinés à être sauvegardés. Précieusement.

Pour le groupe *Patois Vivant* de Montbrison

Joseph Barou

Maurice Damon



L'ouvrage du Père Jean Chassagneux

Le patois quand on ne le parle plus, presque plus

Une petite fille de la ville, 3 ans et demi, passait quelques jours, cet hiver, chez ses grands-parents paternels, dans un village de la montagne forézienne. Le grand-père, 67 ans, reçoit la visite d'un de ses amis, un homme de sa génération, et entame avec lui une conversation. Ils s'expriment dans la langue familière qu'ils ont apprise dès l'enfance, avant même le français : ils parlent le patois de Saint-Bonnet-le-Courreau. La petite fille les écoute, étonnée, et commente : « Ils parlent anglais ! » Autant dire que, pour elle, ils parlent une langue étrangère.

L'anecdote appelle deux remarques : deux générations suffisent, du grand-père à la petite-fille, pour qu'une langue se fasse « étrangère » ; malgré de nombreuses et anciennes prédictions pessimistes, le patois forézien n'a pas disparu.

A quoi sert le patois quand on ne le parle plus, presque plus ?

Parmi les nombreux textes enregistrés en patois dont nous disposons ², j'ai retenu particulièrement un poème, parce qu'il contribue à apporter quelques réponses à la question. Il a été écrit en patois de Verrières et chanté, en janvier 1976, par son auteur, Antoinette Meunier, une fidèle des premiers temps du groupe *Patois Vivant* ³. Précisément, il traite du patois. Le voici dans le texte originel, et dans sa traduction française :

Patoi, patoi

*Davan l'an mil, dunpé lou Goloï,
De lou chan o lo vilo.
Parlavan le patoi.*

*Patoi, patoi longo de notrou père
Patoi, patoi voulon te gardè.*

*Djin le ton, notrou père, n'érion pè de bourjoi,
E vouyajèvon guère, parlèvon le patoi.*

Patoi, patoi...

*On labouran lé téré chantèvon la chanson
O lo kouo de l'arére fejion dré lou seyon.*

*In voulan o lo man, é féjion lé méssou,
E l'ivèr djîn la granje botion a l'ékoussou.*

*Kan é l'ayon lo guigne sayon po plurè,
Le vîn de louro vigne lou féji chantè.*

*E venion vé lo vilo lou pié djîn dez'eklouo,
Le batouon su l'épalo, le panié chorjo.*

*Kan é féjion lo féto prenion ïn chapé rouon,
Po lo bourè o katre, tapèvon do talon.*

*Chi l'èron on ribouoto kourion lou kobore.
Louro feno dévoto djeji souon chopele.*

² Voir le site : <http://forezhistoire.free.fr/>

³ Cf. BAROU, Joseph et DAMON, Maurice. « Hommage aux patoisants du Forez », *Village de Forez* (octobre 2010), n° 112, p. 20-23.

*Tou le ton po Chalande, o lo féri é venion
Po le gran sand' é beyon le kanon.*

*Kan vegni f'in déssanbre sagnèvon le kayon.
Sossisse è boudin tondre fejon la reveyon.*

*Lo djèmonje o lo messo à mankèvon pè
E po Pèke o konfesso é venion se néteyè.*

*De loro foi soulido sèmon lur z'éretié,
Gordon lor abitude d'être voyon è gué.*

*E gordon on famiye noutron bouon vié patoi,
Sur k'après l'an dou milo le tournaran parlè*

Antoinette Meunier (janvier 1976)

Sur l'air de : "Quand j'étais chez mon père, apprenti pastoureau..."

Patois, patois

*Avant l'an mil, depuis les Gaulois,
Des champs à la ville, nous parlions le patois.*

*Patois, patois, langue de nos pères
Notre patois, nous voulons te garder.*

*Dans le temps, nos pères n'étaient pas des bourgeois
Ils ne voyageaient guère, ils parlaient le patois.*

Patois, patois...

*En labourant la terre ils chantaient la chanson
A la queue de l'araire ils faisaient droit les sillons.*

*Une faucille à la main, ils faisaient les moissons,
Et l'hiver dans la grange battaient au fléau.*

*Quand ils avaient la guigne ils ne savaient pas pleurer,
Le vin de leur vigne les faisait chanter.*

*Ils venaient à la ville les pieds dans des sabots,
Le bâton sur l'épaule, le panier plein.*

*Quand ils faisaient la fête ils prenaient leur chapeau rond,
Pour la bourrée à quatre, ils tapaient du talon.*

*S'ils étaient en fête ils couraient les cabarets.
Leur femme dévote disait leur chapelet.*

*Chaque année pour Noël, à la foire ils venaient
Pour le Grand Samedi ils buvaient un coup.*

*Quand venait la fin décembre ils saignaient le cochon.
Saucisses et boudins tendres faisaient le réveillon.*

*Le dimanche à la messe ils ne manquaient pas,
Et pour Pâques à confesse ils venaient se nettoyer.*

*De leur foi solide nous sommes les héritiers,
Gardons leur habitude d'être vaillants et gais.*

*Et gardons en famille notre bon vieux patois,
Sûrs qu'après l'an deux mille on le parlera à nouveau.*

Pour parler du patois, dire le goût qu'elle en a et la crainte qu'elle éprouve de sa disparition, Antoinette Meunier, paysanne de la montagne, a choisi d'écrire un poème, mis en musique sur un air connu. On l'imagine recherchant les mots les plus justes, affinant ses rimes, composant ses alexandrins... Le patois n'est pas, ici, celui de la langue courante et sans apprêt de la conversation de tous les jours. Au contraire, parce qu'il est destiné à être écrit, récité et chanté, le texte est le fruit d'une longue préparation. Ce patois, s'écartant de son rôle premier, épousant la forme poétique, se veut au service de sa propre célébration. Le titre - *Patoï, patoi* - est comme une invocation : on s'adresse au patois lui-même, comme à une personne chère ; on l'assure à chaque refrain, comme pour conjurer le sort, que *voulon te gardè*, nous voulons te garder. C'est en devenant fragile qu'il est devenu précieux, parce qu'il est en danger qu'il est sacralisé, et du même coup se fige. Une célébration qui préfigure l'oraison funèbre...

Et pourtant ! S'il n'est plus la langue de la vie quotidienne, le patois s'est donné d'autres manières et d'autres raisons d'exister.

Il s'est fait spectacle, mieux encore, spectacle vivant. De nombreux villages connaissent ces groupes, dits de l'amitié, du troisième âge ou de l'automne, qui, parmi d'autres activités, s'entraînent à maintenir le patois local. Les plus habiles dans ce qui fut leur première langue maternelle racontent des souvenirs, des histoires, des « blagues »... Il ne s'agit plus des veillées anciennes entre voisins qui s'organisaient sans façon au domicile de l'un d'entre eux. Au contraire, les séances ont toute l'apparence de petits spectacles programmés à l'avance. Un calendrier est arrêté ; un local est mis à disposition par une municipalité ou une association ; les sièges sont disposés de manière à accueillir un public ; quelquefois même, un animateur apporte son concours ; les participants, quand ils se font chanteurs, raconteurs ou blagueurs, sont applaudis, avec d'autant plus de cœur qu'ils ont mieux su entraîner les participants dans leurs prestations patoisantes. S'ils ont plu, les spectateurs en redemandent⁴... C'est ainsi que se déroulent les soirées de *Patois Vivant*. C'est ainsi que, au cours d'une de ces soirées, les spectateurs ont repris en chœur les vers d'Antoinette Meunier, puis qu'ils l'ont applaudie.

Le texte d'Antoinette est étonnant. On a bien compris que la lancinante reprise du mot « patois », dès le titre puis dans les refrains, a pour but de nous convaincre des vertus impérissables de notre langue locale ! En revanche, dans les couplets, il n'est question du patois que dans le premier, pour signaler sa très grande ancienneté - *Davan l'an mil, d'upé lou Goloï*, « avant l'an mil et même depuis les Gaulois » -, et dans le dernier, pour nous convaincre que le patois a encore un avenir *après l'an dou milo*, après l'an 2000.

Entre ces deux bornes aux allures millénaristes, qui fixent une sorte de temps mythique du patois, dans les onze autres couplets qui forment le corps du texte, on ne nous parle pas en réalité du patois. Il y est question de l'ancien travail de la terre et de ses instruments, de la vigne et du vin, des fêtes et des danses, du marché et des foires à la ville, du cochon et du réveillon, de la vaillance des paysans du temps passé, de leur gaieté, de leur endurance face au destin, de leur religion. Le texte passe ainsi en revue les différents aspects de la vie quotidienne, rimant et chantant les mérites d'un passé immémorial ! Le patois n'est plus que prétexte à l'évocation, en condensé, d'un mode de vie qui a disparu plus sûrement et plus vite que le patois lui-même. *Patoï, patoi, voulon te gardè* : ce qu'on attend du patois, c'est qu'il demeure, pour quelque temps encore, témoin poétique et symbole joyeux de pratiques villageoises désormais d'un autre âge.

⁴ On assiste depuis quelque temps à une « patrimonialisation » du patois, euphémisme pour signifier qu'il échappe à ceux qui le pratiquent. Objet commercial, il donne lieu à des manifestations inscrites dans la programmation des offices de tourisme.

Nostalgie, bien sûr ! Le *bouon vié patoi*, le bon vieux patois, se fait l'expression du bon vieux temps idéalisé d'une lointaine et approximative mémoire. De fait, les thèmes qu'énumèrent les couplets de notre poème reflètent avec une grande proximité les sujets qui, depuis de nombreuses années, font rire et s'émouvoir les participants des soirées de *Patois Vivant* : les métiers, les travaux et les jours, les fêtes de village, la religion. On en rencontre d'autres : l'école, les recettes de cuisine, l'invisible et les mauvais sorts... Sur tous ces sujets, pour mieux dire leur vie, plusieurs se sont, eux aussi, faits poètes patoisants.

Si, par-delà la nostalgie, le spectacle du patois attire son public, c'est parce qu'il permet de s'observer soi-même, de reconnaître entre soi des appartenances communes, dont le patois se fait l'écho. On a ailleurs relevé ⁵ que les auditeurs et spectateurs des soirées *Patois Vivant*, à l'invitation de l'animateur, se repèrent les uns les autres selon leur origine géographique, plus exactement en fonction de leur appartenance au même village d'origine. Et ils notent, avec une sorte de gourmandise, les particularismes dans le vocabulaire, les expressions, les intonations qui, pour minimes qu'ils soient le plus souvent, tracent cependant les limites invisibles à l'intérieur desquelles vivent et s'observent mutuellement les communautés villageoises. De nombreux participants, qui habitent la ville, sont néanmoins descendants d'anciens habitants des villages. Le patois familial, dont ils ont conservé une bonne connaissance, les amène, eux aussi, à se référer aux mêmes origines.

Le patois est alors un moyen de repérage social et culturel. Il a un rôle social ancré plus profondément encore. Le patois a le plus souvent été, au moins pour les plus anciens, ce qu'on appelle leur première langue maternelle, celle qu'ils ont apprise de leur mère avant de fréquenter l'école. Or, Antoinette Meunier, célébrant son patois, le qualifie *longo de notrou père*, langue de nos pères. Que faut-il comprendre ? La référence paternelle n'est pas là pour évoquer une situation d'apprentissage de la langue. Elle fait référence à l'organisation de la société villageoise forézienne : société patrilinéaire qui attribue au père de famille l'autorité, mais aussi la mission de transmettre à un descendant mâle un nom, mieux encore un « sobriquet », un patrimoine, une réputation, et tout ce qui caractérise la « maison » à laquelle il appartient. Le patois, déclaré langue de nos pères, qu'Antoinette nous exhorte à garder *on famiye*, en famille, est le moyen le mieux à même d'exprimer la force de l'organisation de la société dans laquelle il est pratiqué et de rappeler la nécessité de sa transmission dans le cours de l'histoire des familles et des communautés.

Patois-célébration, patois-nostalgie, patois-spectacle, patois-appartenance, la langue de nos pères est aussi patois-transmission.

Il est un autre usage du patois qui perdure aujourd'hui, juste esquissé dans notre poème. Une séance de patois ne saurait être vraiment réussie sans le récit de quelque farce ou d'une blague. Les sujets sont divers. Antoinette Meunier en laisse entrevoir deux. L'un est dans le rôle du vin, évoqué par trois fois, vin consolateur, mais aussi vin des fêtes et des débordements qui font tellement rire ; l'autre est dans l'opposition rimée, qui, elle aussi, fait s'esclaffer le public, entre le *kobore*, le cabaret que fréquentent les hommes et le *chopéle*, le chapelet que récitent les femmes. A chaque sexe sa façon de pratiquer sa religion, pourrait-on traduire ! Voilà un propos quelque peu sacrilège, en apparence mal accordé avec la *foi soulido*, la foi solide de nos pères chantée quelques vers plus loin. Il y a aussi, dans le registre des blagues, la gaudriole à connotation sexuelle, dont le succès public est garanti. Blagues vineuses, blagues de curé, blagues sous la ceinture... Toutes remplissent leur mission. Le patoisant est bilingue. Délaisant momentanément le français, c'est par l'usage de son patois que, racontant ses blagues, il s'autorise à transgresser symboliquement les règles sociales admises et respectées. En voici une illustration concrète. Un

⁵ Cf. BAROU, Joseph et DAMON, Maurice. « Hommage aux patoisants du Forez », *Village de Forez* (octobre 2010), n° 112, *Ibid.*

patoisant de naissance, nouveau venu au cours de l'une des récentes soirées de *Patois Vivant*, s'était déclaré disposé à prendre la parole. Un long moment s'était écoulé sans qu'il se manifeste. Il s'est avancé enfin pour raconter son histoire. Pourquoi avoir attendu ? Il voulait d'abord entendre les premiers orateurs et connaître la teneur et la tournure de leurs récits. C'est après avoir constaté qu'ils étaient de la même veine gauloise que celui que lui-même avait en réserve qu'il a estimé pouvoir, selon son expression, « y aller ». Patois-transgression !

Que va devenir le patois ?

Le mieux est d'écouter encore Antoinette Meunier. Dans un autre de ses poèmes, *Notron patoi*, elle a sa réponse, un brin ironique :

*Mè nou, gardon notron patoi.
O é de vé ché nou, le lésson pè tombè.
Beto k'in jour, kokün pouro n'on fére in livre,
E lou jouéne o lo paji é voudran tou le lire !
Surtou che vou lou djin lou kounte d'otré vé
Puiske voué o lo mouodo de reveni o vié.*

*Mais nous, gardons notre patois.
Il est de chez nous, ne le laissons pas tomber.
Peut-être un jour, quelqu'un en fera un livre,
Et les jeunes à la page voudront tous le lire !
Surtout si vous leur dites les contes d'autrefois
Puisque c'est la mode de revenir au passé.*

Les propos prémonitoires d'Antoinette, s'il en était besoin, seraient de nature à encourager et soutenir le patient travail entrepris de recueil, de conservation, d'explication et de diffusion du patois... pour en faire un livre, des livres, des articles, des colloques...

Maurice Damon

Le Forez dans le francoprovençal

Bonjour à tous ! Merci d'être venus nombreux, patoisants et non patoisants !

Pour vous prouver que je connais un peu, de l'intérieur, la matière dont je vais vous parler, je vais passer au patois, mais ça ne durera pas !

Sé néchu d'in le mém cantu que notron curo Tsossogni, cocou dzour dovan lo Tsoland carante sèi, l'an que chugui la fi de lo garo, la segoundo. Sé néchu vè Tsozèl (Tsozèl chu Lovi, pas chu Yon !), d'in le violadz de vè Tsetavyal. Sé in gorsu de poïzan. Mo mère fugui vevo quant oyin ma sèt an è m'o élevo coumo poudye, o so panchon de vevo de garo (mon père ère panchuno dunpé la garo). M an jomè porlo potüé, ma tou lez ouom et kaj tuté lé fenné parlèvon ma potüé intre yèlou d'in mon vyoladz . Eko porla, ét éko de vè Sin Dzüan Sulémi. Me sé oprèi o le porla quante éru vè Pori et que me foudyi écriir dou yebre po grapi lez étselou po vegni métr d'écouolo : ét akouro qu'è cougnuchu de monde vyeu que louz è tudzour porlo potüé : le gran Lilér de vè Montogni qu'ét in vyoladz chu la ruto de vè Sin Dzüan o vè Dyumèir, è le Cobo qu'èr in bigan de vè le Vordyé, que demourève vè Couhard. Tou dou, que s'intindion byan, me n'an pas vouyu d'édzanga tan pouo louron potüé !

Reprenons en français. Une petite singularité de ce patois de Saint-Jean (et sans doute de plusieurs autres dans l'arrondissement de Montbrison, surtout dans les monts du Forez), c'est que le mot « Montbrison » n'y existe pas ! Ce serait « mounbrezu » si on respectait la phonétique du patois. On y dit tout simplement « vè la Vilo » = « à la ville ! » « *Olin tou lou sandu vè la Vilo, chu le mortso, pourta notro pidinche !* »

Notions de géographie linguistique

A - Les patois du Forez, sauf exceptions, appartiennent au domaine francoprovençal. Ces exceptions sont :

- au sud : le plateau de Saint-Bonnet-le-Château, qui est **nord-occitan** ;
- au centre : la trouée de Noirétable (les villages en « La Vêtre » + La Chamba et La Chambonie qui sont tous deux sur le versant auvergnat) **nord-occitan** un peu différent, subissant l'influence de l'auvergnat voisin, celui de Thiers ;
- au nord c'est plus compliqué. Le nord du Roannais (au-delà de Roanne) était aussi francoprovençal il y a deux siècles, mais il a fortement subi l'influence de la langue d'oui (d'oïl) du Bourbonnais de sorte qu'il n'a plus que quelques caractéristiques du francoprovençal.

B - Pour ce qui est de la France :

- 1- **Le domaine gallo-roman** issu de la très forte influence du latin de la conquête romaine sur les parlers celtes gaulois existant avant la conquête comporte deux familles bien connues occupant la majeure partie du territoire français actuel : dans la moitié nord, la **langue d'oïl** (que les linguistes appellent plutôt la **langue d'oui**) et dans la moitié sud la **langue d'oc** ou **occitan**. Mais une troisième famille dialectale a progressivement été repérée et nommée : **le francoprovençal** (dont nous verrons un peu plus loin l'aire géographique).
- 2- En dehors du domaine gallo-roman, sur la périphérie de la France, on distingue des langues d'autres origines :

- a- A la pointe de la Bretagne : **le breton**, seul reliquat du parler celtique (la Bretagne intérieure, vers Rennes, ne parle pas le breton, mais **le gallo**) ;
- b- Au Pays basque : **le basque**, langue indo-européenne bien antérieure à toutes les autres ;
- c- En Alsace : **l'alsacien**, apparenté à l'allemand ;
- d- En Lorraine, dans la partie limitrophe de l'Alsace : **le francique** alémanique ;
- e- En Flandre française : **le flamand**, apparenté au néerlandais, autre langue alémanique ;
- f- Cas particulier du **catalan** (Pyrénées orientales en France + Catalogne) : c'est un parler gallo-roman, apparenté à l'occitan, mais influencé par un substrat ibérique (origine : les Wisigoths) qui a accédé au statut de langue d'Etat, comme le basque espagnol.

Le francoprovençal : controverse autour d'un mot

Le mot « francoprovençal » est récent, tout comme la notion de 3^e famille dialectale sur le territoire de la France : c'est le linguiste italien **Graziadio Ascoli** qui, en 1873, au cours d'un congrès de linguistique romane a nommé et défini cette famille dialectale avec l'écriture « **franco-provençal** ».

Le mot a été très controversé dès le début car il fait penser à une famille dialectale mélangeant le français et le provençal, alors qu'elle a de nombreux traits spécifiques, comme on le verra. On a proposé d'autres noms de 1880 jusqu'aux années 1950 :

A - **le franco-occitan** (car le provençal n'est que la variante est, alpine du sud de l'occitan) ;

B - **le français du sud-est** (mais ça éliminait la notion de parenté avec l'occitan) ;

C - **le lyonnais** (car presque tous les linguistes s'accordent pour dire que c'est l'influence considérable de Lugdunum, devenu Lyon, qui a créé cette famille dialectale dès le haut Moyen Age, mais les Suisses, les Italiens et les Savoyards n'étaient pas d'accord !) ;

D - **le rhodanien** ou **moyen-rhodanien** (car le Rhône dans sa partie supérieure et moyenne est l'axe fluvial de ce domaine dialectal) ;

E - **le burgonde** car la population franque burgonde qui a peuplé l'essentiel de ce domaine du IV^e au VIII^e siècle a influé notablement sur le gallo-roman qui s'y parlait. C'est la thèse chère au grand linguiste allemand Walter von Wartburg (la Bourgogne était contente, mais beaucoup de linguistes ont pensé que cela soulignait trop l'importance du substrat burgonde).

Finalement, c'est **francoprovençal sans trait d'union (en un seul mot)** qui l'a emporté vers le milieu du XX^e siècle et qui n'est plus vraiment contesté.

L'extension du domaine francoprovençal

A - **Historiquement** (voir la carte des provinces) **il correspond aux provinces du Lyonnais, de la Savoie** (qui n'a été rattachée à la France que par le traité de Turin de 1860), **du Dauphiné** dans sa partie nord, de **La Bourgogne** dans sa partie sud, de **la Franche-Comté** dans sa partie sud, **de la Bresse, du Bugey**.

Et en dehors de France :

- **de la Suisse romande**
- **de deux régions italiennes : Val d'Aoste + Piémont**

B - Si l'on parle, pour la France, de la **division en départements résultant de la révolution de 1789 et du partage ultérieur du département de Rhône-et-Loire** pour affaiblir Lyon qui avait fomenté une Vendée lyonnaise :

- 7 départements français entiers ou presque : Loire (sauf plateau de Saint-Bonnet-le-Château, qui est nord-occitan), Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, et Jura (sauf extrême nord) ;
- 3 parties de départements : le 1/3 sud du Doubs, la pointe nord de l'Ardèche, et la pointe nord de la Drôme.

Caractéristique du francoprovençal

Sur le plan phonétique

I - Avec un seul trait phonétique pour différencier les trois familles issues du gallo-roman : le A latin accentué précédé ou non de consomme palatale (= qui utilise le palais pour être prononcée comme le c = K).

Deux mots témoins représentés dans tous les patois, désignant des réalités rurales, sont toujours choisis par les linguistes :

A : Le mot latin **pratum = le pré à l'accusatif = fonction c.o.d.** d'où viennent presque tous les mots français , sauf quelques-uns comme par exemple les doublets sire / seigneur, **sire** venant du nominatif « senior » et **seigneur** de l'accusatif « seniozem » ;

B : Le mot latin **capra = capram à l'accusatif = la chèvre (le C étant une consonne palatale).**

Que deviennent des 2 mots témoins dans nos 3 familles dialectales ?

1/ En langue d'oïl / d'oui dans tous les dialectes la composant (le picard, le normand, le champenois, l'angevin, le poitevin, le berrichon, le bourguignon) : **aucun A ne s'est conservé :**

a/ A non précédé de palatale devient **é** (pratum → le pré) ;

b/ A précédé de palatale devient **iè puis è** (capram → **chièvre en ancien français / chèvre.**

2/ En occitan : les 2 A se sont conservés pratum → pra - capram → cabro en occitan du sud / tchabro en nord-occitan auvergnat.

3/ En francoprovençal :

a/ A non précédé de palatale : **s'est conservé, comme en occitan pratum → pra** parfois prononcé **pro** (avec le o ouvert de botte/ culotte / sotté) ;

b/ A précédé de palatale : est devenu **iè comme en langue d'oui capram → tchièvre ou chièvre.**

Attention : si l'on applique seulement ce critère, le patois de Saint-Jean Soleymieux n'est pas francoprovençal (ce qui serait dommage pour le titre du bel ouvrage de l'abbé

Chassagneux !) **mais nord-occitan car on dit : in pro/no tchoro in tchoro** si on parle du cabri (remarquer l'importance, pour ces deux mots apparentés, de l'accent tonique) : **dans les 2 cas le a s'est conservé (sous la forme O) comme dans le nord-occitan du plateau de Saint-Bonnet voisin).**

II - Avec d'autres traits phonétiques : ça devient nettement plus compliqué !

Pour simplifier, étudions l'**opposition phonétique entre l'auvergnat = nord-occitan) du Puy-de-Dôme, et le patois forézien**, de part et d'autre de la frontière ouest du domaine francoprovençal que représentent les monts du Forez. Dans cette partie, je m'appuierai exclusivement sur l'analyse du grand romaniste qu'était **Mgr Pierre Gardette** dans sa thèse de doctorat *Géographie linguistique de Forez* soutenue en 1941, professeur à la faculté catholique de Lyon, et maître d'œuvre de *L'Atlas Linguistique du Lyonnais* dont **Marguerite Gonon** a été une des enquêtrices pour la Loire.

A / La consonne P du latin = du bas latin car c'est le latin des soldats du temps de la conquête de la Gaule et des administrateurs latins des premiers siècles qui a influé sur les populations celtes, puis franques, et non le latin classique de Cicéron !

P bas latin

- coopertam en bas latin = couverture
- coopertum = le toit
- cooperire = couvrir
- lupam = la louve

B auvergnat

- kuBarto
- kuBér
- kuBri
- lo luBo

V forézien

- kuVarto
- kouVér
- KouVri / Kuri = semer le blé en automne pour couvrir le sol
- la luVa /La louVa

B/ Le C bas latin

- calendas = les Calendes

TCH auvergnat

- TCHolande
- TSolande (Saint-Jean-Soleymieux)

CH forézien

- CHalande

C/ Les sons BR ou PR bas latin

BR : 2 possibilités d'évolution

- librem (venant de libris) = le livre

BR auvergnat

- liBRE/yeBRe
- Oou auvergnat
- LyOoura/Yoouro

VR forézien

- liVRe
- VR forézien
- liVRo

- libram = la livre (unité de poids)

Oou auvergnat

- byOOUre

è forézien

- bère

- bibere = boire

PR

- capram = la chèvre

BR auvergnat

- caBRo

Oou forézien/ VR forézien

- tchOouro/ ChiOouro/chièVRe (bordure occitan)

- leporem = le lièvre

- lèBRo

- la yOour/ la lièVRo

D/ le N devenu final

- manum = la main

- mO / mWO

- mAN

- panem = le pain

- pO / pWO

- pAN

- granem = le grain / le blé	grO/ grWO	grAN
- de mane en latin populaire = demain (= à partir du matin suivant)	demO/ demWO	demAN

E/ Voyelle A dans un cas de suffixe de toponyme très répandu : le suffixe IACUS/ IACUM
accolé au nom du propriétaire d'un lieu :

Marcellius + iacus = la maison de Marcellius	→ Marcilly
Julius + iacus = la maison de Julius	→ Juilly / Juillac
Antonius + iacus = la maison d'Antonius	→ Antony (banlieue de Paris)
Aurélius = iacus = la maison d'Aurélius	→ Aurillac / Aurilly / Orly (aéroport)

La Loire est très intéressante sur ce point car elle montre, dans ses toponymes, **un glissement du traitement phonétique**

1/ iacus → ac dans la bordure du plateau nord-occitan de Saint-Bonnet-le-Château touchant au Velay

ex : ApinAC, les hameaux de LissAC, CoinAC (Usson) **PolagnAC** (Pontempeyrat) **MontagnAC** (St-Hilaire-Cusson-laValmitte) **MontbuzAC** (Montarcher) prolongent l'immense série des AC de la Haute-Loire : Beauzac, Retournac, Grazac, Solignac, Chilhac, Polignac, Chaspinhac, Chaspuzac, Charensac (Brives-Charensac), Chavaniac (- Lafayette), Vissac-Auterac, etc., traitement connu dans la plus grande partie du Massif central : Aurillac, dans le Cantal, Séverac-le-Château en Aveyron.

2/ iacus → èc \ ièc (écrit ecq \iecq) dans le milieu du plateau nord-occitan de Saint-Bonnet :

a/ ècq : Aurec (Rozières-Côtes-d'....), Leignecq (Merle-Leignec), Savignecq (hameau de la Tourette), Jouanzecq (hameau de la Chapelle-en-Lafaye) ;

b/ iècq : Mizeriecq et Gréziecq (hameaux de Saint-Nizier-de-Fornas), Genevieux (hameau de la Tourette), Luriecq, Sommeriecq (hameau de Luriecq), Uliecq (hameau de Chenereilles).

3/ iacus → eux / ieux en zone de contact avec le francoprovençal et dans le francoprovençal : Périgneux, Soleymieux, Antouilleux (Saint-Maurice-en-Gourgois), Meyrieux (Chambles), Lavieu, Lézigneux, Lérigneux, Mérigneux, Vidrieux (hameaux de Lézigneux), Quérézieux (hameau d'Ecotay) Andrézieux, Précieux, Savigneux, Grézieux-le-Fromental), et Rossigneux et Chassagneux (hameaux de Margerie) !

Attention : c'est une prononciation française : Le patois de Saint-Jean-Soleyieux (le mien) appelle tous ces lieux avec une terminaison « i » : Vè peregni, vè Sulémi, vè Lovi, vè Léjegni, vè Leregni, vè Méregni, vè Vidri, vèz Andréji, vè Préchi, vè Sovigni, vè Rechegni, vè Tsosogni... Cela s'est conservé en français dans le cas de Sury-le-Comtal (vè Churi), mais le patronyme correspondant est **Surieux** (nom de jeune fille de ma mère = patronyme dont la commune de France qui l'a le plus représenté, au cours des deux derniers siècles - selon les sites généalogiques - est...Chazelles-sur-Lavieu !).

III - Une tendance très prononcée à la diphtongaison des voyelles nasalisées dans la prononciation du français qui, en Forez, constitue une caractéristique essentielle du parler dit « gaga », de Saint-Etienne !

A/ AN prononcé **éan** : **la maméan, la tatéan, l'éanféan, son améan, le barabéan...** D'où la blague bien connue : d'où reconnaît-on qu'un fusil a été fabriqué à Saint-Etienne ? C'est le seul qui fasse « Péanpéan ! »

B/ ON prononcé **èon** : **le saucisséon, la peurtiéon, le baratéon, le patréon, le batéon**. D'où la chanson au moment des succès de J.-C. Killy : « Va z'y Killy, c'est beun, c'est tout beun ! » car c'est aussi l'accent savoyard et isérois).

C/ IN/ AIN prononcé **AèIN** (triphongue, comme en anglais !) : **haéin ?, la maéin, le paéin, demaéin, le mataéin, tu viaéin ?, Tiaéns !** Cela se trouve parfois en domaine nord-occitan proche du Forez : exemple typique, Chabreloche, dans le Puy-de-Dôme !

Sur le plan lexical (celui des mots)

Dans les patois plus ou moins passés dans le français local

Nous allons revenir à la plus grande extension du domaine francoprovençal, de sa zone la plus à l'ouest : **le Forez**, avec comme bordure les monts du Forez, qu'on a appelé *une véritable muraille de Chine linguistique* (ce qu'a très bien montré M^{gr} Gardette) à sa zone la plus à l'est : **la Suisse romande et le Val d'Aoste italien**.

Pour cela nous allons comparer trois ouvrages donnant un lexique, **en partant de l'est** (Suisse et Italie) **et en cherchant à l'extrême ouest (le Forez)** l'équivalent des mots dans un ouvrage forézien très récent (édité par « Village de Forez » de Montbrison) : celui de **l'abbé Jean Chassagneux**, sur le patois de Saint-Jean-Soleymieux (sa commune d'origine), parfois avec un complément que je donnerai. Si le terme est dans le glossaire du livre, je le signale par un astérisque *.

Pour les deux premiers, il a fallu que je les trouve sur Internet. Le 3^e, c'est facile, il suffit de l'acheter maintenant !

Suisse romande : **Glossaire du patois de Suisse romande** de 1866, du **Doyen Bridel (Philippe Sirier Bridel)**.

Italie : **Dictionnaire du patois valdôtain** de 1907, de **l'Abbé Jean-Baptiste Cerlogne** (les ecclésiastiques, connaissant le latin, sont souvent de très bons linguistes ! Beaucoup prêchaient en patois, pour se faire comprendre !).

Nous nous limiterons à la lettre A, en ne retenant pas tous les noms, mais seulement ceux qui sont aussi présents en Forez.

Suisse Romande	Val d'Aoste	Forez (patois Saint-Jean-Soleymieux) Glossaire Abbé Chassagneux* = p. 209-300*
	Abeiré = abreuver	Obiora * = abreuver
A botzon = tomber sur le nez		Oboutsou * = « a bouchon » « à l'envers, la tête en bas » = la bouche en avant, contre le sol, ou renversé (un verre « à bouchon »)
Acheinti = flatter, gâter, efféminer un enfant Asseinthiouna = gâter un enfant en faisant toutes ses fantaisies		Osseintyi * = trop gâter un enfant
Adduire = amener		Odyure = amener, conduire
Adouba = arranger bien ou mal		Oduba * : mal s'habiller

Agassa = pie		Uyache = pie (aussi « morgouotte »)
Agota = cesser de donner de l'eau ou du vin	Agoté = tari, être mis à sec	Ogouta * : se dit de la vache qui cesse de donner du lait ou de la fontaine qui tarit
Agourmanda = « affriander », rendre gourmand		Ogourmandyi = rendre gourmand, rendre difficile pour ce qui est de la nourriture
Aigue = eau		êgo * = eau
Alagne = noisette		Olagne * = noisette
Amito = aimable, qui sait se faire aimer		Omitou* = qui montre beaucoup d'affection, très affectueux (fr. local : « amiteux »)
	Ampouérée = framboise	Ampouébru * = framboise
Amohlli = se dit quand le pis d'une vache prête à mettre bas se gonfle		Omouilla * = se dit d'une vache qui donne des signes qu'elle est prête à vêler
Appondre = ajouter, attacher par un nœud	Apondre = joindre	Opondre = mettre bout à bout Opondu = mis bout à bout, attaché
Apedji = engluer, empoisser pèdje = la poix		Impdeza / pedza * = coller - Opedza : saisir quelque chose, attraper quelqu'un par le collet Pèdze * = la poix - Lou pedzou = les boules collantes de résine des pins (Midi : « ça pègue »)
	Ara = maintenant	Oro * = maintenant
Arappa = prendre par force, arracher	Arapé = prendre, saisir	Oropa * = attraper, prendre : être avare : <i>son fran oropo</i> – Attacher à la poêle, à la casserole : <i>le bokou o oropo o la pèlo</i> (le lard a attaché à la poêle)
Arena, araina = écraser, briser sous le poids, ployer sous un fardeau		Erena * = éreinter
	Artse = arche, coffre (du blé, du pain)	Artche * = coffre à fromages
Assura / achura = assurer, promettre		Ochura * = assurer - « M'osswür » = il me semble, à mon avis (courant)
Aula, eula, ohlla = un pot, une marmite	Aoula = marmite	Ooulo = pot ou marmite en terre cuite. Cf Saint-Bonnet-les-Oules, où se trouvaient de nombreux potiers
Aura = un vent violent		Oro * = vent du Midi – Se dit aussi, par extension, de tous les vents
	Avendzé = attendre	Ovindza * = se dit d'une chose qui progresse. <i>Ovindze de faire d'ubar</i> : la neige tombe abondamment. – Signifie aussi parvenir à : <i>Ovindze pa de se nin tegni</i> : « il ne parvient pas à s'en tenir » (d'un commerçant qui vend beaucoup d'un produit, et a du mal à renouveler l'approvisionnement)

Les régionalismes caractéristiques du domaine francoprovençal actuellement

Si l'on prend l'ouvrage, fort intéressant de la linguiste **Henriette Walter** *Le français d'ici, de là, de là-bas* (éd. J.-C. Lattès, 1998), qui connaît très bien tous les français régionaux, on trouve ce qu'elle appelle une *Petite sélection de régionalismes du domaine francoprovençal* p. 168 - 173 - Sur les **68** mots ou expressions qu'elle fait figurer dans la liste, il y en a **31** qui sont connus et employés en Forez, et **37** qui ne le sont pas, à ma connaissance.

Parmi les inconnus : à la choute / ambrune ou ambrugne ou ambresaille / bocon / brique au sens de débris / chautemps / cheni au sens de désordre ou poussière / comme que comme / cornet au sens de sac en papier / crochon / cru au sens d'humide et froid / donner de l'air à quelqu'un au sens de lui ressembler / donner une bonne main au sens de donner un pourboire / encoubler et s'encoubler / faire façon au sens de maîtriser / grand beau / gringe / malote / moindre au sens de chétif / nant / neiger à gros patins / nonante / panosse / patin au sens de morceau de tissu = « patte » chez nous / pichollette / pois au sens d'haricot vert / puis au sens de bientôt / quinquin au sens d'auriculaire (mais nous avons la comptine : *Tiens, mon petit quinquin...*), rampon au sens de la mâche (« doucette » chez nous « poule grasse » en patois de Saint-Jean) / rebioller / réduire au sens de ranger : *Dépêche-toi de réduire ton matériel.* / septante / seulement au sens de *je vous prie : Entrez seulement en Savoie* / ce tantôt au sens de *cet après-midi* / tartifle = pomme de terre / *il tombe des têtes de capucins* = il pleut à verse.

Parmi les connus : à bouchon / à point d'heure / âne rouge dans l'expression *têtu comme un âne rouge* / appondre / carotte rouge / chouiner ou chougner / cicogner en patois de Saint-Jean : « djegougna » / cuchon / débarouler / donner la main / drapeaux au sens de « couches de bébé » / emboquer / embugner / être bien fatigué au sens d'être très malade / faraud / fayard / lancer des fions / franc au sens de complètement : « être franc fou » / gadin / galetas / être mal gauné / pastenade / petafiner / petites herbes au sens de « fines herbes » / poche au sens de louche ou grosse cuiller (la poche de fourneau = la casse en français) / plier une marchandise au sens de l'envelopper - **H. Walter** écrit : *On ne s'étonnera donc pas d'apprendre un marchand proposer de plier des tomates ou une bouteille de vin !! Quitter ses vêtements pour les ôter / rester au sens d'habiter à...* (« il reste à Essertines ») / sous-tasse / tartiflette / toucher la main = serrer la main / *la vogue...* de la Saint-Aubrin, par exemple !

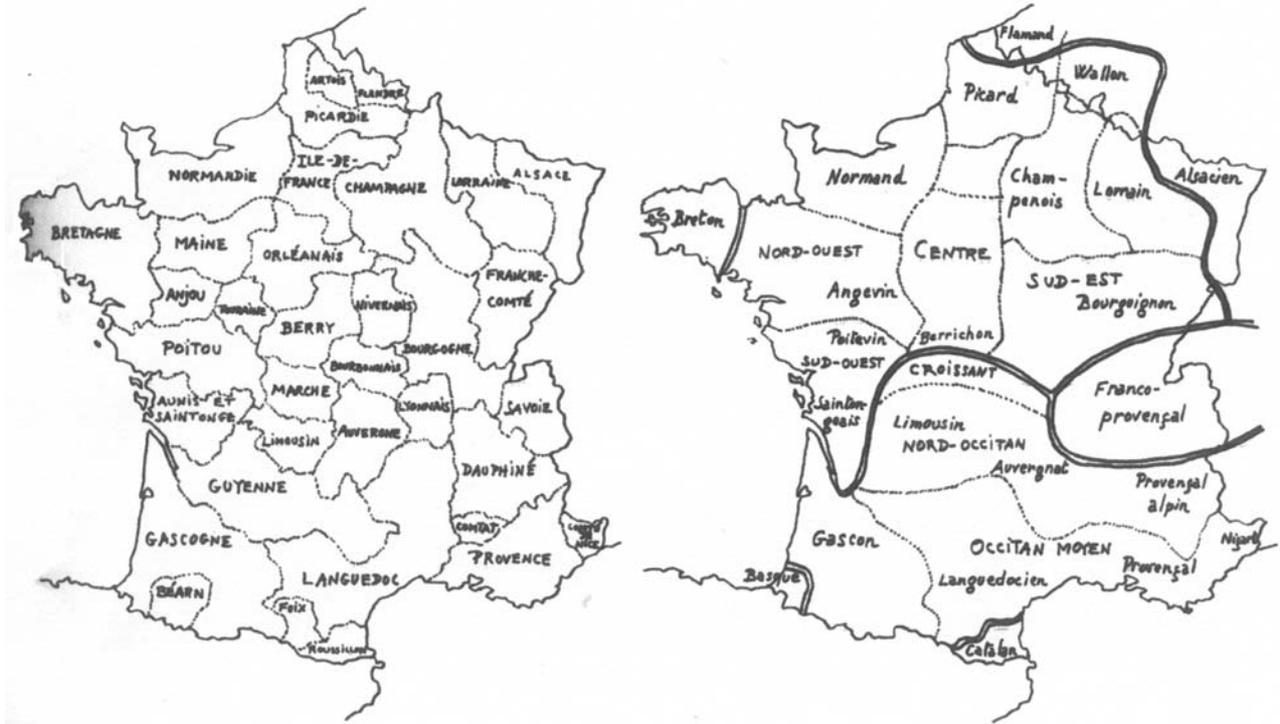
Conclusion

C'est un sujet sur lequel il y aurait beaucoup à dire, et qui n'a pas qu'un aspect linguistique. Il a aussi, très profondément, un côté affectif, car il nous renvoie à notre enfance, à nos grands-parents dont beaucoup parlaient le patois, ou le comprenaient, à un passé qu'on se plaît à idéaliser en oubliant la dureté. Le langage local ou régional est une partie de notre identité, et le succès populaire de livres comme le *Parler gaga* ou le simple titre *Ouilla docteur !*, ou des spectacles mettant en scène le parler stéphanois comme ceux de **Jean-Luc Epaille** (dont les titres sont déjà savoureux : *Huit jours sous une benne / Tachez moyen de pas trop tirer peine / Poussez-pas, tout le monde monteront, si chacun y met du leur*) ou la vitalité de votre association « **Patois Vivant** » est révélateur. Dans le dernier numéro de *Village de Forez* **Maurice Damon** rassemble en une formule dense les valeurs que prend encore le patois alors qu'il n'a presque plus la fonction de langue d'échange : *Patois-célébration, patois-nostalgie, patois-spectacle, patois-appartenance, la langue de nos pères est aussi patois-transmission* (p. 6 du n°113).

Quand on se trouve ailleurs que dans le Forez, on se plaît, si on rencontre un Forézien, à échanger quelques mots locaux. Pour rapetisser le débat à ma propre personne, quand ma femme et moi étions à Saint-Cloud, un copain historien de La Charité-sur-Loire, qui avait fait sa prépa à Saint-Etienne, à Fauriel, nous accueillait toujours d'un *Vois-tu moi les rien que !*

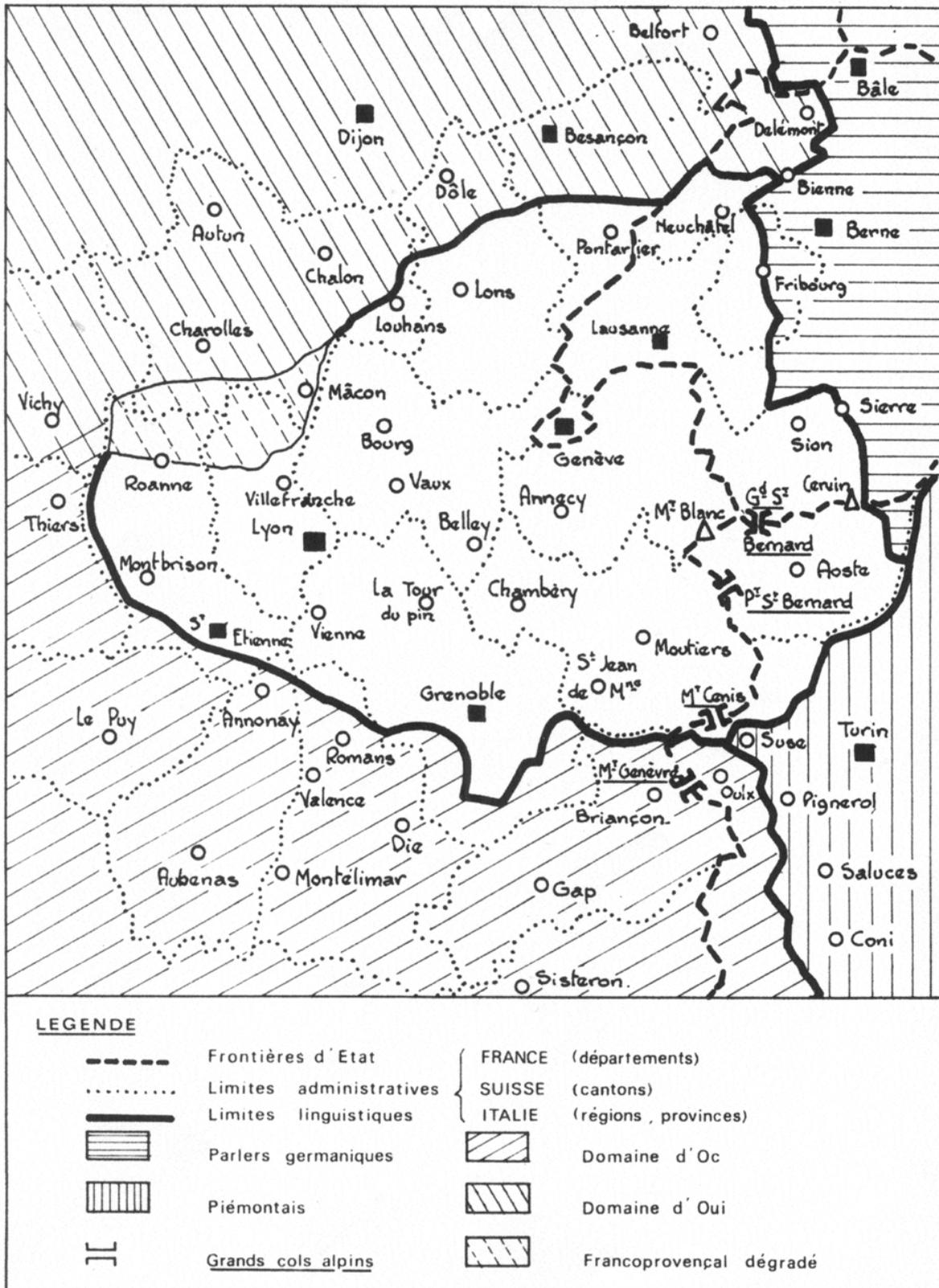
Le patois forézien, en dépit de l'optimisme résolu de l'appellation de votre club « **Patois Vivant** », n'est plus très vivant. On pourrait même dire qu'il est moribond dans beaucoup d'endroits où il était bien vivant il y a 40 ans. Enregistrez vos proches, s'ils le parlent encore ! Et

sachez qu'en revanche, il demeurera vivant par le biais du français régional, qui, maintenant que chacun est censé être alphabétisé en France, n'est plus une tare, et qui portera en lui une trace de notre passé local et régional, donc de notre identité, de nos racines...



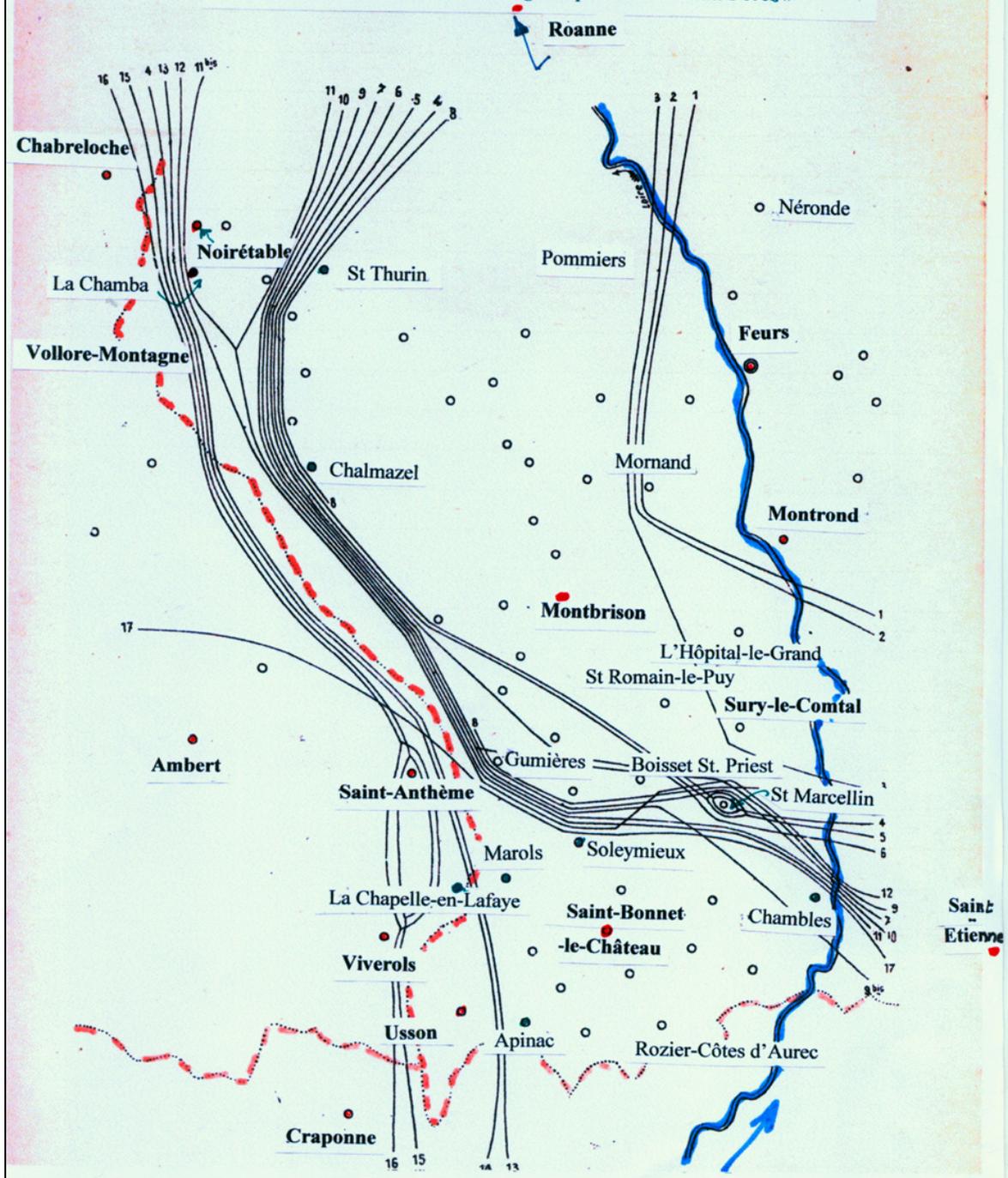
Les provinces françaises et les trois grandes zones linguistiques : au nord les parlers d'oïl, au sud l'occitan (langue d'oc) et le domaine francoprovençal au centre-est.

LE DOMAINE FRANCOPROVENÇAL



Mgr Pierre GARDETTE
Géographie phonétique du Forez
(Thèse de Doctorat – 1941)

Carte de 17 isoglosses phonétiques essentielles
entre Auvergne (Allier – Puy-de-Dôme – Haute-Loire) et Forez (Loire)
« La muraille de Chine linguistique des Monts du Forez »



Un patrimoine à transmettre

J'ai reçu un petit livre : *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*. Très intéressant. Il présente dans ces deux langues des écrits du Moyen Âge à nos jours. Je vous lis le début de la préface écrite par Jean-Jack Queyranne, président de la région Rhône-Alpes :

Voilà bien l'objectif de ce rapport de la région : "Reconnaître, valoriser, promouvoir les deux langues régionales francoprovençal et occitan. Avec des propositions pour favoriser la transmission de ce patrimoine immatériel".

C'est une première, dit Jean-Jack Queyranne. Donc il y aura des suites... Tant mieux.

1/ Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La transmission a bien été réalisée jusqu'à nous.

- Celle du patois occitan surtout, grâce aux troubadours et Frédéric Mistral. Avec le prestige qu'on lui connaît.

- Restons-en au patois francoprovençal, le nôtre. Il a eu moins de chance que l'occitan. Raison de plus pour assurer sa transmission. D'après le livret elle a débuté au Moyen Âge pour se maintenir jusqu'à nos jours. Avec son apogée sous Henri IV et le XVII^e siècle. Il y a eu aussi la Révolution et l'abbé Grégoire puis les Lumières qui, à mon avis, ont failli l'étouffer.

Il s'agit de notre francoprovençal forézien. A l'est, aux pieds des monts du Matin, il rencontre le francoprovençal lyonnais. Plus loin celui de l'Ain, du Jura, de la Savoie et du Val d'Aoste en Italie. Même langue, même origine mais avec beaucoup de diversité dans les dialectes. Une langue vivante évolue avec le temps, se charge d'autres formes aux cours des rencontres. Je me souviens de ces trois Italiens, le père et les deux fils, qui, en 1931, étaient venus faire des chaises à la maison. Ils comprenaient notre patois. Pas étonnant.

Je pense à tous ces innombrables anonymes qui ont conservé, utilisé et fait vivre le patois, en le parlant entre eux. Voilà bien les premiers, les grands agents directs de la transmission de notre patois. Aujourd'hui je peux dire qu'il s'est parlé couramment comme langue vivante jusqu'en 1939. Après il s'est effiloché !

2/ Personnellement j'ai eu la chance et je m'honore de faire partie de ces derniers agents directs de la transmission. Combien sommes-nous encore de survivants capables de tenir une conversation patoise d'une heure ou deux ? Dans mon pays à Saint-Jean-Soleymieux, j'en trouverais une bonne dizaine, dans la résidence ⁶ quatre ou cinq... Beaucoup le comprennent facilement mais ne le parlent pas ou plus du tout. Ils l'ont perdu en route.

Comment suis-je venu à ce rôle d'agent direct de la transmission du patois ? Je suis né le 7 avril 1922 dans les monts du Forez au-dessus de Saint-Jean-Soleymieux. Tout petit j'ai trempé dans la marmite patoise et j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à m'y laisser mariner. En 1922, tout le monde parlait patois là-haut. Pour entendre du français il fallait faire 5 km à pied, et descendre au bourg. Mes parents parlaient patois entre eux, avec nous et avec les voisins. Nous parlions et nous pensions en patois. C'est encore mon cas aujourd'hui. Il me semble que c'est dans les années 1935-1928 que des parents ont commencé à parler français à leurs enfants. Ma tante, sœur de ma mère, a eu cinq filles : les trois aînées élevées au patois, les deux plus jeunes au français.

Cependant ma famille avait pas mal d'amis ou de parents de la ville. Et ils parlaient français. J'écoutais, je comprenais. J'étais déjà un peu bilingue. Aussi n'ai-je pas eu de peine ou de difficulté à aller à l'école du Crozet de 1926 à 1929. Je comprenais, je répondais parfois en

⁶ La résidence du Parc des comtes de Forez, à Montbrison.

écorchant le français. Mais *basto* !... A l'école, la demoiselle, M^{lle} Reynier - j'ai retenu son nom - nous reprenait gentiment mais fermement quand elle nous entendait parler patois.

Un jour nous jouions aux billes. Elle arrive et coupe notre conversation. Silence et immobilité totale... Puis le plus grand déclare : "Allez, joue..." Ensuite il regarde par-dessus son épaule : "O filo..." Et nous reprenons la partie et la conversation où nous les avons laissées.

Après le Crozet, je suis allé pensionnaire trois ans à Saint-Jean puis à Montbrison au petit séminaire Victor-de-Laprade pendant cinq ans. Nous y étions nombreux à connaître le patois des monts du Forez. Mais nous n'en étions pas très fiers et ne le parlions pas trop. Nous en avons plutôt honte.

Au grand séminaire nous rencontrions beaucoup de patoisants du francoprovençal forézien ou lyonnais. Pendant les vacances je retrouvais avec plaisir mes parents, mon village et mon patois. Un jour j'ai provoqué un certain étonnement dans le car. C'était en 1941, je venais de prendre la soutane. Et quelqu'un m'interpelle de loin en patois dans le car. Je lui ai répondu aussitôt sans problème dans sa langue... Surprise de certains devant ce petit blanc-bec de curé parlant patois comme un ancien. Là je n'étais plus honteux, mais plutôt fier.

J'ai été ordonné prêtre en 1948. En 1953, nommé curé à Saint-Nizier-de-Fornas, j'ai pris mes parents avec moi. Mon père y est mort au bout de 3 ans. Mais j'ai conservé ma mère pendant 27 ans dans mon ministère. Nous parlions toujours patois. Aussi l'ai-je bien conservé !

Je suis arrivé en semi-retraite à Feurs en 1992. Là, j'ai eu l'idée d'occuper mes loisirs à l'étude de mon patois. Pour le décortiquer, et parce que ça m'intéressait. Des confrères m'y ont encouragé. Et je me suis mis à chercher des mots, masculin, féminin, singulier, pluriel, et surtout des verbes propres au patois. Je n'avais pas d'autre désir que me distraire avec ma langue maternelle. Au bout de 6 ou 7 ans j'avais déjà noirci un gros cahier.

Arrivé à Montbrison en 1999 - *lo sézu de lo grand'oro* - j'ai eu la chance de rencontrer Jo Barou, le Centre social, les soirées patois. Les uns et les autres m'ont encouragé, stimulé pour devenir, à ma place, agent direct de la transmission du francoprovençal. C'est ainsi que j'ai rédigé quelques cahiers "Village de Forez", tous regroupés dans mon ouvrage : *Un patois francoprovençal, Saint-Jean-Soleymieux* en 2010.

Le lieu de mon patois, dialecte francoprovençal forézien, se situe à la frontière extrême sud de la zone en question. Il touche au sud l'occitan d'Auvergne-Velay : Marols, la Chapelle, Saint-Bonnet-le-Château. Il se parle très bien à Saint-Jean, Soleymieux, Margerie, Lavieu. Il varie un peu à Gumières, Chazelles, mais aussi à Saint-Georges et à Boisset-Saint-Priest. Avant-guerre si vous étiez allés à la foire de Saint-Jean, le premier mardi d'avril, dans la foule, vous auriez reconnu les origines de chacun à son parler. Nous nous comprenions bien, parfois en nous moquant un peu. Mais c'était pacifique et fraternel. Peut-être un peu moins avec les Auvergnats. Ils nous le rendaient bien à nous les *Fourinas* et les *Fourinasses*. Aujourd'hui tout cela semble si loin.

Je fais donc partie des rescapés du francoprovençal forézien, cette belle langue jadis vivante qui a fait ce que nous sommes. Elle a permis notre vie de relation, elle a constitué notre vie, la vie tout court. Cette langue qui reste encore vivante pour moi, je la transmets comme une langue **mourante**. Je le dis avec un peu de nostalgie, mais avec sérénité : la mort fait partie de la vie. Je le dis dans l'espérance : l'essentiel de la vie n'est pas derrière, mais devant. Et je souhaite bonne route aux projets de la région Rhône-Alpes qui transmettra d'autres façons et avec d'autres moyens ma belle langue maternelle.

È tsobo, n'è pru dye...

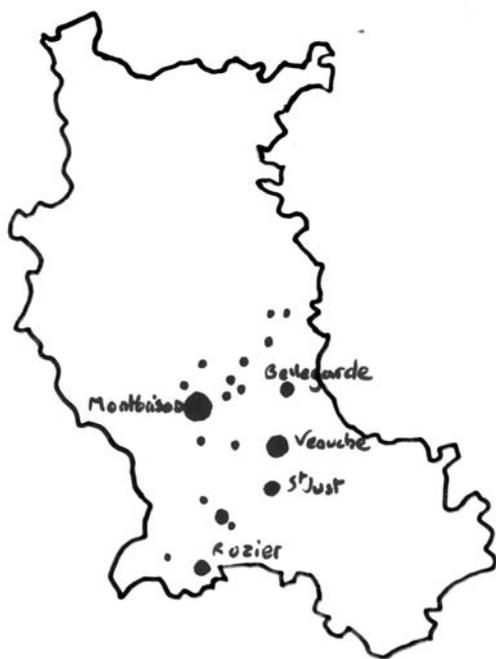
Jean Chassagneux

Que reste-t-il du patois ?

Enquête dans une classe de lycée montbrisonnais

A l'occasion d'un enseignement « Patrimoines » en seconde au lycée Saint-Paul-Forez de Montbrison, nous avons consacré quelques séances à ce patrimoine très particulier qu'est le patois quelques séances de cours mais aussi du temps de recherche individuelle. Le groupe concerné était composé d'adolescents âgés d'environ 16 ans en moyenne. Leurs lieux de résidences sont très dispersés sur l'arrondissement de Montbrison, des monts du Lyonnais jusqu'à Saint-Bonnet-le-Château d'où des influences variées et une connaissance du patois semble-t-il plus forte dans ce dernier canton du Haut-Forez.

En ce qui concerne l'enquête proprement dite sur les « traces » du patois, la méthode, très simple, fut de leur demander de collecter dans le milieu familial et l'entourage proche des mots ou expressions du « français de tous les jours ». Au moment du dépouillement, un problème - prévisible ... et prévu - se posa : s'agissait-il de français, d'argot, de patois ?... D'où la nécessité de « faire le tri »... A été écarté ce qui semblait non-patoisant - mais le professeur « meneur de jeu » n'est pas patoisant - et on peut constater une « hybridation » patois/argot dans ce langage de tous les jours. Nous avons également repéré au moins un cas de contamination par un patois éloigné, bien identifié par une élève qui rapporte un mot usité par sa mère - les *gouelles*, les filles ? - qui viendrait du Loiret.



Le bilan révèle quelques dizaines de mots collectés avec une grande variation selon les individus : de 0 à une vingtaine... Certains mots sont déformés comme l'oreille les a captés. D'autres ne sont pas nécessairement du patois.

Anaïs Gonnard a rassemblé une majorité de mots décrivant des actions ou des attitudes, souvent des verbes : abeger, amocher, apincher, chouiner, [des] cuchons, débarouler, écorpelé, galoche, gassouiller, mâchuré, plier [une paquet]. Elle présente également un nombre conséquent d'expressions affectives : beauseigne, bichette, drôle, garagnat, gâté, grabotte, matrus, minater, petiot.

Pierre-Baptiste Rey expose des mots liés au monde rural, aux animaux et à la nature : airelles, babet, beline (Feurs), boge, boutasse, caillon, clos, mazotte, mazottier, pillot, tsa, tsi

L'alimentation et le repas ne sont pas oubliés : artisan, baraban, chane, [être] couffle, miche, portion, quignon.

Angélique Forest énonce diverses expressions ou interjections : [de] bizangouin, [être] en caisse, fouilla, franc [au fond], j'y [sais], nia prou, [de] traviolle...

En conclusion, cette modeste enquête, pas très « scientifique », montre tout de même à la fois la disparition effective du patois comme langue parlée chez des adolescents foréziens mais aussi le maintien de mots patois dans ce qui est, désormais, du « français régional ».

Nos jeunes d'aujourd'hui continuent à utiliser du patois... sans le savoir !

Pascal Chambon

"Mademoiselle de Poncins"⁷

Marguerite Gonon et le patois

On ne peut pas parler du patois sans évoquer Marguerite Gonon qui, par ses travaux et ses prises de parole, a marqué l'histoire et la pratique de la langue forézienne. Elle a, en avril 1977, donné une causerie au Centre social, alors situé rue des Clercs, à l'invitation du groupe *Patois vivant*, créé l'année précédente par Joseph Barou et André Guillot, et lui a ensuite adressé une lettre d'encouragement dans laquelle elle écrivait : « Continuez seulement à bien faire ce que vous faites⁸ » ; elle a aussi aidé et encouragé plusieurs d'entre nous à avancer dans leur métier d'historien.

Le patois, naturellement

Née à Saint-Etienne en 1914, Marguerite Gonon était la fille de Joanny Gonon, originaire de Chazelles-sur-Lyon et instituteur à la Ricamarie et de Marguerite Péronnet, d'une famille de meuniers de Poncins.

Marguerite Gonon : « J'ai toujours vécu à Poncins, sauf les années d'études. Au temps de ma lointaine enfance (je suis née en 1914), j'ai appris le français et le patois, car il était difficile de polissonner avec les drôles de mon âge autrement qu'en patois [...]. Par ma mère, par mes grands-parents meuniers, par de vieux témoins nés aux environs de 1850, j'ai connu le patois des générations qui m'ont précédée ».

La mère de Marguerite Gonon, Marguerite Péronnet, était originaire de Poncins. Elle avait épousé un instituteur qui fut mobilisé en 1914. Elle revint alors dans son village pendant la guerre, avec ses deux enfants, Mathieu⁹ et Marguerite. Marguerite Gonon apprit donc tout naturellement le « patois » forézien, le « parler de Poncins », auprès des enfants de son village, auprès de sa mère et de sa grand-mère, *Christine* Mignard, dont elle prit, plus tard, le prénom comme pseudonyme de Résistance. Le patois fut donc la langue maternelle de Marguerite Gonon. Elle devint plus tard l'historienne de la langue francoprovençale parlée en Forez et de la société médiévale que les textes du XIV^e siècle nous permettent de connaître.

Les Chartes du Forez

Marguerite Gonon fut d'abord élève à l'école normale de filles de Saint-Etienne (promotion 1930-1933). Nommée institutrice à Arthun, elle rencontra le comte de Neufbourg, venu l'attendre à la sortie de sa classe sous prétexte de généalogie - sa grand-mère s'appelait Gonon. Il lui communiqua sa passion de l'histoire du Moyen Age et la fit entrer à la fois dans l'équipe des Chartes de Forez (1934) et à la Diana (1938).

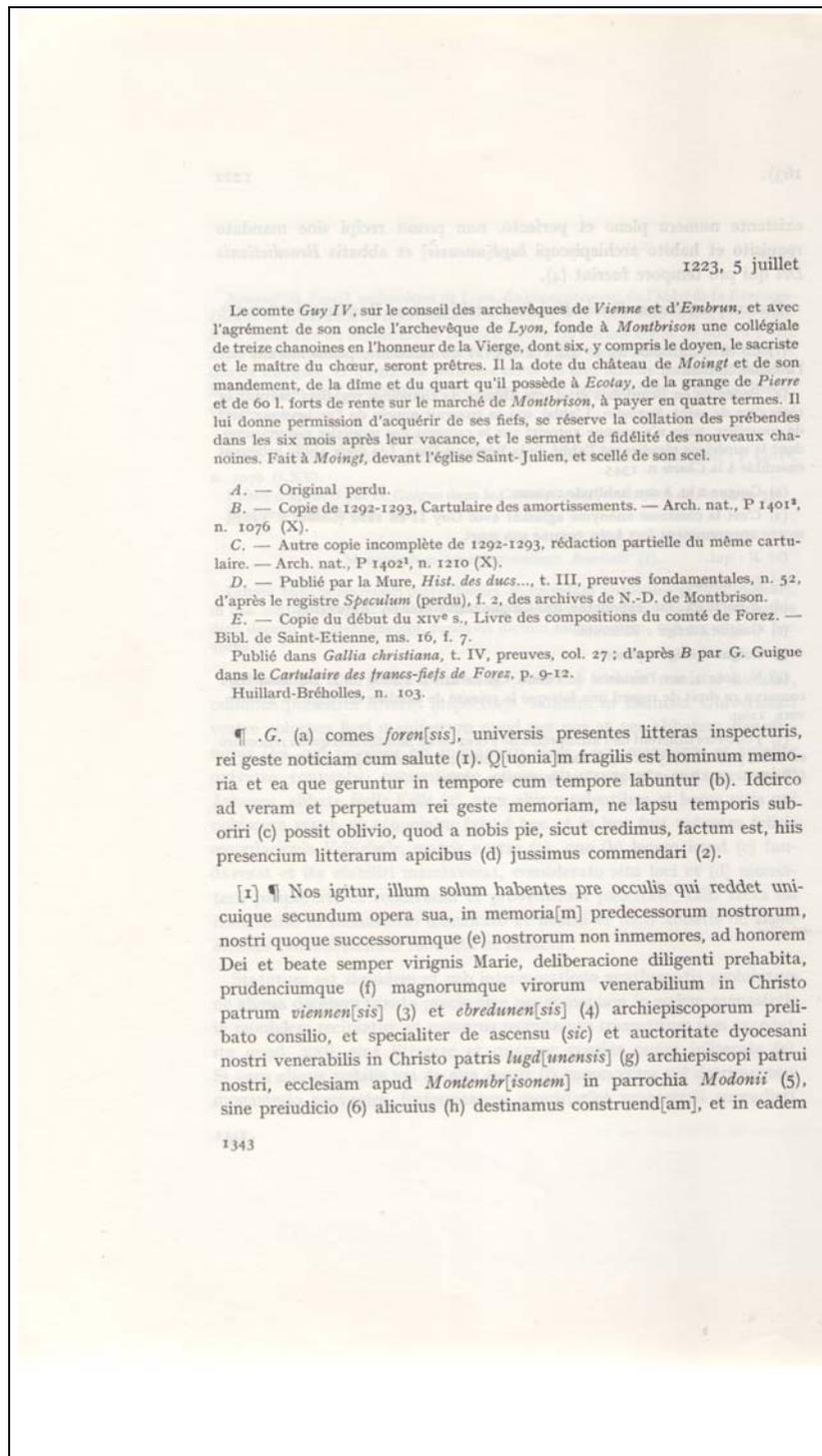
Les *Chartes du Forez* avaient rassemblé, à partir de 1928-1930, quelques Foréziens, tous membres de la Diana, qui avaient fait le projet, qui pouvait sembler un peu fou, de publier toutes les chartes de leur province antérieures au XIV^e siècle, pour les mettre à la disposition des

⁷ Ce titre a été choisi en référence à un article du journaliste stéphanois Jean Tibi consacré à Marguerite Gonon et publié dans la page régionale Rhône-Alpes du *Monde* (17 août 1988).

⁸ Lettre reproduite dans *La Liberté*, 18-24 février 2011.

⁹ Mathieu Gonon, instituteur, sergent-chef au 99^e RIA, mort pour la France, a été tué pendant la campagne de France, le 17 juin 1940 à Sermoise (Aisne).

historiens et des amateurs d'histoire : affirmation de la primauté des textes et des documents pour faire une histoire sérieuse.



Une page des *Chartes du Forez* (t. XXII)

Il s'agit du début de la charte (5 juillet 1223) par laquelle le comte Guy IV de Forez crée la collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison. Dans les Chartes, on trouve successivement :

- un résumé de la charte, l'indication de son auteur et des circonstances de sa rédaction,
- l'indication des textes subsistants (original ou non, copies, éditions),
- le début de la charte (rédigée en latin),
- éventuellement les notes infrapaginales (reportées ici à la page suivante).

Il y avait là, le comte de Neufbourg, gentilhomme campagnard et historien, régnant sur son domaine de Beauvoir, à Arthun, Georges Guichard, « l'oncle Georges », le « meilleur des oncles »¹⁰, ingénieur, chef d'entreprise, mécène et érudit, qui furent tous deux à l'origine de cette entreprise ; Edouard Perroy, professeur à l'université de Lille avant d'être nommé à la Sorbonne et Jean Dufour, qui fut l'auteur du *Dictionnaire topographique du Forez* ; l'abbé Merle, originaire d'Arthun, professeur aux Minimes de Lyon et chargé de dépouiller les actes aux Archives départementales du Rhône.

Marguerite Gonon devint secrétaire - salariée - de l'équipe des *Chartes* et abandonna provisoirement l'enseignement : elle avait d'abord été recrutée « pour préparer la documentation des notes et pour la rédaction des tables ». Elle apprit le latin, « avec enthousiasme » écrit-elle, pour pouvoir lire et interpréter les textes médiévaux ; la connaissance du « patois » l'aida à lire ces textes : en effet, beaucoup de secrétaires de l'administration comtale et de notaires foréziens, aux connaissances latines incertaines, employaient les mots de la langue francoprovençale... en ajoutant des désinences latines ! Elle devint donc l'une des membres des *Chartes* et collabora aussi au *Dictionnaire topographique du département de la Loire* de Jean Dufour.

La méthode de publication des chartes était au point : ordre chronologique du classement des textes ; indication des sources (originaux et copies) et des publications dans lesquelles ces textes avaient déjà, parfois, été publiés, publication *in extenso* des textes ; rédaction de notes infrapaginales pour expliquer le fonctionnement des institutions foréziennes, situer les lieux et identifier les familles, préciser la nature des métiers. Travail immense : « Combien d'actes Neufbourg lut-il ? copia-t-il ? Vingt mille au moins. » En 1932, Georges Guichard créa une *Association des Chartes du Forez* - devenue ensuite la *Fondation Georges-Guichard* - qui finança la publication des chartes du Forez. Sept tomes avaient déjà été publiés avant 1939. La guerre ne ralentit pas le rythme de travail et de publication : les trois tomes suivants furent publiés pendant la guerre¹¹.

Marguerite Gonon entreprenait aussi d'autres travaux : le *Lexique du parler de Poncins*, achevé plus tard, et *Les contes de la Mouniri*¹², les contes de la meunière, contes de son enfance racontés par sa mère qui l'avaient « tenu si souvent éveillée tard après [qu'elle] les avaient entendus » et qui, « mot à mot » lui étaient revenus : ils furent publiés dans le *Bulletin de la Diana* (1938) puis réédités en 1985.

Un entracte héroïque et studieux

Pour les membres des *Chartes*, la guerre fut, de 1940 à 1944, un entracte à la fois héroïque et studieux. L'équipe des *Chartes* entra en Résistance au moment où tant d'« érudits locaux » se laissaient bernier par le discours de Vichy sur le « retour à la terre » et aux valeurs traditionnelles. Au sein de mille dangers, on continua à travailler, ce qui était aussi, en préparant les publications futures, une façon pour les Résistants de dire que l'avenir leur appartenait : Neufbourg continuait à copier et à annoter les Chartes. Edouard Perroy, réfugié dans le Forez, écrivait « au cours d'une passionnante partie de cache-cache avec la Gestapo »¹³ son *Histoire de la guerre de Cent ans* avant de devenir l'un des chefs de la Résistance dans la Loire et Marguerite Gonon, qui avait repris du service dans l'enseignement - elle fut alors institutrice à Feurs et à Rozier-en-Donzy - courait la campagne pour la Résistance. A l'automne 1944, une fois la région

¹⁰ Dans le texte d'une dédicace, Marguerite Gonon dit « Le meilleur des oncles » en parlant de Georges Guichard. Georges Guichard n'avait pas d'enfants, d'où l'appellation d'« oncle Georges » par ses nombreux neveux et nièces, enfants de son frère Geoffroy Guichard (le « Casino ») ou des ses beaux-frères Nigay (de Feurs).

¹¹ Marguerite Gonon, « Les Chartes du Forez », dans : Marguerite Gonon, *Le passé forézien*, Saint-Etienne, Publications de l'université, Centre d'études foréziennes, 1996, p. 105-109.

¹² Marguerite Gonon, « Lous contes de la Mouniri », *Bulletin de la Diana*, 1938.

¹³ Edouard Perroy, *La guerre de Cent ans*, Paris, Gallimard, 1947, introduction.

libérée, les membres des *Chartes de Forez* retournèrent immédiatement à leurs travaux. Marguerite Gonon : « Après la Libération ? Il n'y eut pas d'après pour moi. C'était fini, les *Chartes* et le *Dictionnaire topographique du Forez* attendaient depuis trop longtemps. »

Le lexique du parler de Poncins (1947)

Le *Lexique du parler de Poncins* attendait aussi. De 1935 à 1943, Marguerite Gonon avait accumulé les fiches, noté les mots et essayé de comprendre et de mettre au net la façon dont ces mots s'agençaient : la syntaxe. Elle avait été guidée et conseillée par ses « deux maîtres », Antoine Duraffour et M^{gr} Gardette. C'était un travail sur une langue alors couramment parlée à Poncins. Marguerite Gonon écrit en 1947 : « Il [le patois] est [à Poncins] couramment parlé par toutes les générations », « tout le monde est actuellement bilingue ¹⁴. »

Nous savons comment Marguerite Gonon a procédé et quelles ont été ses sources :

« Outre ma mère née à Poncins en 1885, j'ai eu comme témoins Catherine Dionnet, veuve de J. Berne, qui a 82 ans - mon meilleur témoin ; Antoinette Poyet, veuve de J. Baroux, morte en 1943, à 82 ans ; la famille Delorme-Mignard (les parents ont 60 ans, le fils 30 ans), les Mey-Duret (40 ans). Les termes techniques m'ont été donnés par les gens de métier ; et au hasard des conversations, j'ai noté les mots intéressants : il en jaillit de nouveaux à chaque coup. »

Marguerite Gonon avait rassemblé 7 500 mots environ. Le *Lexique* fut édité en 1947 sous l'égide de l'Association des Chartes du Forez. Quelques points marquants de cette édition :

- Les mots patois sont écrits dans la graphie phonétique normalisée de l'abbé Rousselot ¹⁵.

- Chaque mot est suivi de l'indication de sa nature et de son sens en français. Il est expliqué par des exemples, par l'usage qui en est fait - et par qui - et parfois suivi, en caractères typographiques plus petits, d'explications et d'exemple de caractère ethnologique : la vie familiale et ses rites, les pratiques agricoles, les fêtes, les mentalités, les recettes de cuisine.

Quelques exemples :

« **àkuei**, v. int. : accoucher.

On donnait peu de soins aux accouchées, jusque vers 1930. Encore maintenant la femme travaille jusqu'au dernier moment. Lorsqu'elle est accouchée, elle reste huit jours au lit ; souvent lorsqu'il n'y a pas de servante, c'est la mère ou la belle-mère de l'accouchée qui assure la garde et fait le travail. Jusqu'en 1890, lorsqu'elle était délivrée, le mari, allant au village déclarer l'enfant, rapportait à sa femme une miche de pain blanc et un morceau de pain de sucre ¹⁶. »

« **kàràtenà**, [*karantena*] s. f. : office célébré quarante jours après la mort d'un défunt. La messe se célèbre comme la messe de funérailles.

Après la messe, la famille va au cimetière, puis on prend un repas en commun, auquel assiste le notaire, car à la fin du repas se régleront les affaires de la succession ¹⁷ (p. 39). »

« **lita**, s. f. : ensemble de cinq à douze sillons (cela dépend de la nature du terrain), séparés par des raies de charrue plus profondes, qui servent de drains. Fréquent comme noms de lieux ¹⁸. »

« **Menala buyà** : verser l'eau chaude sur le linge placé dans le cuvier.

¹⁴ Marguerite Gonon, *Lexique du parler de Poncins*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1947, XII-340 p., ill., 2 cartes hors-texte. Cf. introduction.

¹⁵ Renseignement communiqué par Lucien Barou.

¹⁶ M. Gonon, *Lexique*, op. cit., p. 3.

¹⁷ M. Gonon, *Lexique*, op. cit., p. 39.

¹⁸ M. Gonon, *Lexique*, op. cit.

Il fallait que les servantes et les enfants chantent quand on "menait" la lessive pour que le linge soit bien blanc ¹⁹. »

« **Sàlàdà**, s. f. : salade. Salade et fromage blanc constituent souvent, après la soupe, le menu du soir ²⁰. »

« **élèksyo**, s. f.

Les élections sont un événement. Il y a deux grands partis politiques : *lu blà*, *lu roj* « les blancs, les rouges » : la droite, la gauche. [...] Chaque parti a son (ou ses) « cafés », où l'on se réunit. En 1944, les femmes sont toutes allées à la mairie, pour vérifier si elles étaient bien inscrites sur les listes électorales ²¹. »

D'un dictionnaire à un ouvrage d'ethnologie rurale

Certains mots font l'objet d'une véritable notice qui apporte de nombreux renseignements. La notice consacrée au **beurre** est une véritable étude du savoir-faire local et de son évolution :

« Pour battre le beurre, on ne se sert plus de la baratte, mais du tonnelet cylindrique, muni d'une palette. En été, lorsque le beurre est battu, il n'est pas ferme ; on le descend pendant la nuit dans le puits [...]. Le « beurre d'herbe » est celui qui est fait avec le lait des vaches broutant la première herbe : il est jaune et parfumé. On l'oppose au « beurre d'hiver », qui a mauvais goût, et qui est blanc. Pour le colorer, on ajoute le jus d'une carotte râpée. Pour avoir du beurre l'hiver, on fait fondre le "beurre d'herbe". On reconnaît qu'il est assez cuit lorsque, l'écume ²² ôtée, il est parfaitement clair ²³. »

Quant à l'article **bal**, il nous donne le calendrier des fêtes villageoises de Poncins ainsi que l'évolution des instruments de musique utilisés :

« On danse pour toutes les noces, pour la foire [de la Saint-Claude le 6 juin], pour la fête patronale [Saint-Laurent, le 10 août], pour la fête des conscrits ; pour la foire des domestiques. Autrefois on dansait à la vielle après la guerre on dansait au son du piano mécanique (complètement passé de mode) ; on danse surtout avec un accordéon ²⁴. »

A l'article **foire**, on apprend que les foires de Poncins se tenaient, de façon coutumière, dans deux propriétés :

« A Poncins, deux champs servent alternativement de champ de foire, pour la foire de la Saint-Claude, le 6 juin. Les propriétaires doivent donc, un an sur deux, prêter ces champs le jour de la foire, et en enlever les clôtures. Les paysans propriétaires de ces champs (qui dépendaient de la succession Magat) ne reçoivent aucune indemnité. Cette foire du 6 juin est très importante pour la petite volaille ²⁵. »

Les **orages** étaient redoutés :

« Lorsqu'il fait de l'orage, on fait brûler un cierge bénit, ou bien on fait une petite flambée de buis bénit. On prie en français :

¹⁹ M. Gonon, *Lexique, op. cit.*, p. 123.

²⁰ M. Gonon, *Lexique, op. cit.*, p. 167.

²¹ M. Gonon, *Lexique, op. cit.*, p. 79.

²² Cette écume est appelée, dans le Roannais, la « crasse de beurre » : l'auteur se souvient des bonnes tartines de « crasse de beurre » que lui faisait sa grand-mère, Françoise Latta (1875-1958), après qu'elle eut fait le « beurre fondu » que l'on conservait ensuite dans un pot en grès, dans la cave. Il était employé pour la cuisine dans les périodes où le beurre frais était du « beurre d'hiver », moins bon, plus rare et donc plus cher. On faisait aussi du beurre salé.

²³ M. Gonon, *Lexique, op. cit.*, p. 33.

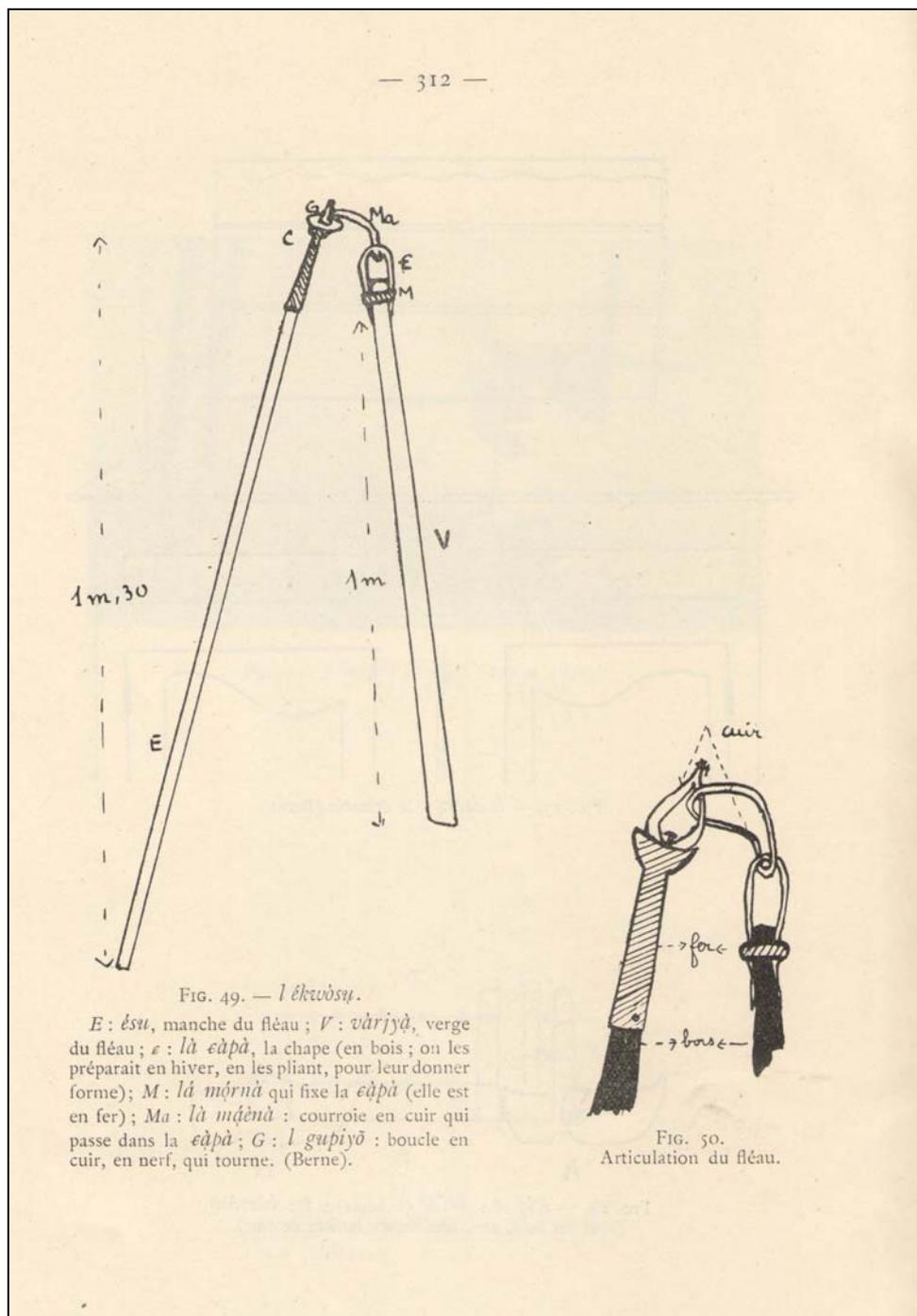
²⁴ M. Gonon, *Lexique, op. cit.*, p. 19.

²⁵ M. Gonon, *Lexique, op. cit.*, p. 86.

Sainte Barbe et sainte Fleur
 Préservez-nous de la colère du Seigneur.

Si l'orage présage grêle, on sonne les cloches, ce qui est source d'interminables discussions, chaque village accusant le voisin de lui envoyer les nuages maléfiques [...] ²⁶. »

On passe donc, tout naturellement, d'un dictionnaire à un ouvrage d'ethnologie rurale. Les dernières pages de l'ouvrage accentuent d'ailleurs ce caractère.



Linguistique et ethnologie rurale :

La page du *Lexique du parler de Poncins* qui illustre le mot *fléau* et ses différentes parties

²⁶ M. Gonon, *Lexique*, *op. cit.*, p. 81.

Elles sont en effet suivies de nombreuses annexes : Dictons et proverbes, rondes et chansons, noms comiques des habitants des villes et villages (les Montbrisonnais, les *ânes*), noms de familles, noms de lieux, morphologie grammaticale, index des noms français-patois avec renvois au lexique. Il y a enfin de nombreuses illustrations regroupées à la fin du volume : les villages, les outils (cf. ci-contre la planche consacrée au fléau), les maisons, les chars et charrettes, le mobilier, la pêche des étangs.

Le CNRS et les testaments foréziens du XIV^e siècle

En 1945, Marguerite Gonon entra au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui, créé en 1939, venait d'être réorganisé et prenait son essor. Elle fut la première femme à être nommée dans cet organisme et la première aussi à l'être en province - elle voulait rester à Poncins. Elle entama, avec Charles-Edmond Perrin, professeur à la Sorbonne, une thèse sur « la vie familiale en Forez au XIV^e siècle d'après les testaments foréziens ». Le matériau de base a été constitué par les 6 500 testaments, écrits en latin et en francoprovençal, conservés aux Archives de la Loire pour la période 1305-1316. Là encore, la connaissance du francoprovençal fut extraordinairement utile à Marguerite Gonon.

Un exemple de mots francoprovençaux dans le texte latin d'un testament :

En décembre 1310, J. Meyllat, de Marcilly, lègue, entre autres, à son épouse « duas *archas* », (deux coffres), « unam *martram* » (une fourrure de martre) et « duas *litas* » (deux pièces de terre). Les mots latins n'étant sans doute pas connus par le notaire, il a employé les mots francoprovençaux du Moyen Âge : *archa* (coffre), *martra* (martre, fourrure de martre) et *lita* (pièce de terre) qui ont été latinisés et employés à l'accusatif singulier (*archam*, *martram*) ou pluriel (*litas*).

Source : Marguerite Gonon, *La langue vulgaire écrite des testaments foréziens*, Paris, Les Belles Lettres, 1973, p. 30. Texte n° 53 bis, B 1851, f° 28 verso.

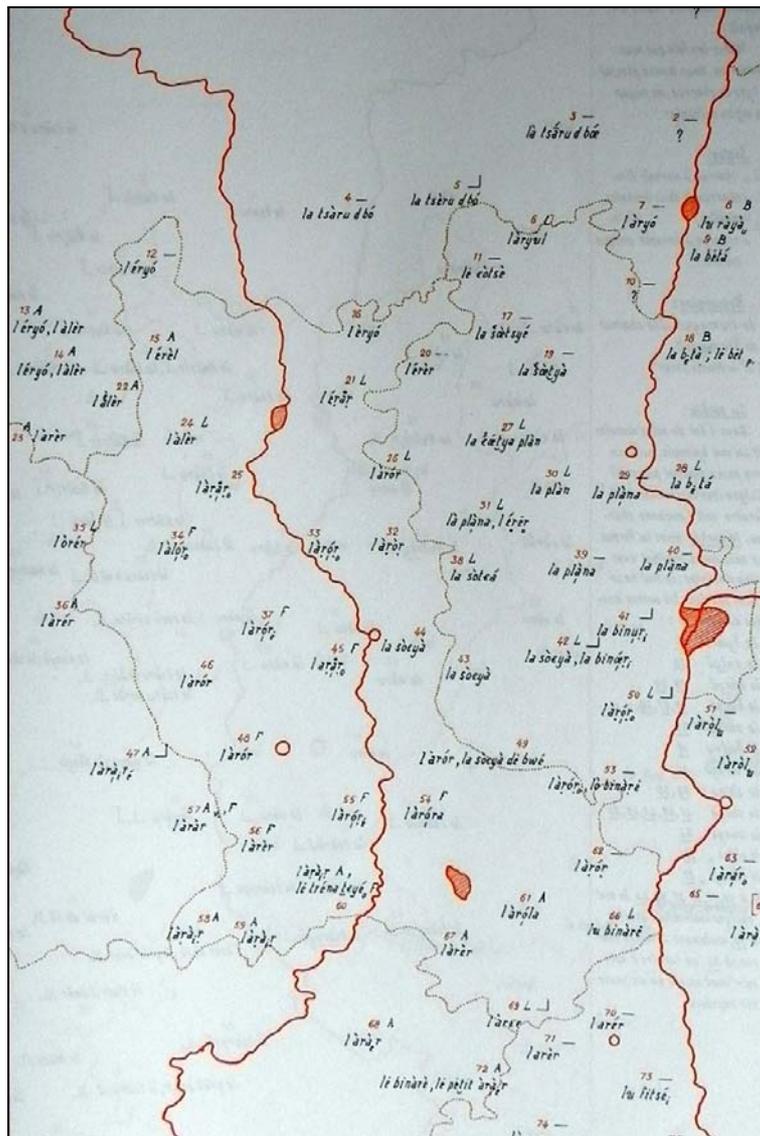
Ces testaments sont l'une de nos sources essentielles pour l'étude et la connaissance de la langue et de la société en Forez à cette époque. Quelques apports essentiels de son étude sur les *Testaments foréziens* publiée en 1951 : la connaissance d'une propriété paysanne plus importante qu'on ne le croyait jusque-là (beaucoup de paysans foréziens sont propriétaires d'« alleux », c'est-à-dire de terres sans seigneurs) ; dans les mentalités, une foi profonde et une grande sérénité devant la mort ; au point de vue démographique, la datation des crises.

Au terme de son cursus universitaire, Marguerite Gonon, docteur ès lettres, devint ingénieur au CNRS, intégrée dans l'équipe de l'Institut d'histoire et de recherche des textes (IHRT).

Des Chartes à l'Atlas linguistique du Lyonnais

La publication des Chartes continuait. Le tome XXIV des Chartes du Forez fut finalement publié en 1980 : au terme de la longue aventure scientifique engagée presque cinquante ans auparavant par le comte de Neufbourg, toutes les chartes de la province antérieures au XIV^e siècle avaient été publiées. On voit aujourd'hui le service rendu aux médiévistes en comparant le Forez avec d'autres provinces où la publication des chartes manque cruellement.

Marguerite Gonon participa aussi à une autre grande aventure scientifique, celle de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*²⁷, mis en œuvre à partir de 1945.



Le mot *araire* : carte de la prononciation de ce mot en Lyonnais, Forez et Beaujolais dans l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*

Notes qui accompagnent la carte de la prononciation du mot *araire* en francoprovençal (1950)

« Usage. Dans l'ouest de notre domaine l'*araire* est encore en usage presque partout. Dans la plaine du Forez où l'outillage est modernisé, de riches cultivateurs, possesseurs de charrues très perfectionnées, se servent toujours de l'*araire* pour butter les pommes de terre et pour donner au sol une façon rapide entre deux cultures. Dans l'est, au contraire, l'*araire* est de moins en moins utilisé : dans certaines localités (sigle \emptyset), les *araires* existent encore, mais ne servent plus ; dans d'autres (sigle -), les *araires* ont tous disparu et il est impossible d'en voir un seul exemplaire.

Types. Nous avons pu discerner quatre types principaux d'*araires* [...] »

[Les lettres A, F, L et B désignent sur la carte les différents types de l'*araire* en Lyonnais : auvergnat (A), forézien (F), lyonnais (L) et bressan (B)]. « le type forézien : l'*age*²⁸ s'articule sur le manche ; le *sep*²⁹ est un lourd morceau de bois, sans oreilles. »

²⁷ M^{gr} Pierre Gardette (dir.) en collaboration avec Durdilly (P.), Escoffier (S.), Girodet (H.), Gonon (M.), Vurpas-Gaillard (A.-M.), *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Lyon, Publications de l'Institut de linguistique romane des facultés catholiques de Lyon, 5 volumes, 1950-1956. Réédition, Paris, CNRS, 1967-1984.

²⁸ L'*age*, pièce généralement recourbée, relie l'*araire* au brancard ou au joug auquel sont attelées les bêtes de trait.

²⁹ Le *sep* (souvent appelé *denta*), pièce centrale qui entre en contact avec la terre, ouverte par la reille qui y est fixée.

Mgr Pierre Gardette dirigea cette publication dans le cadre de l'Institut de linguistique romane de la faculté catholique de Lyon. Marguerite Gonon fut donc tout naturellement intégrée dans l'équipe de l'Atlas linguistique. Elle raconte : « Dès 1945, une vaillante - et joyeuse - équipe se mit à la tâche : il y aurait bien des souvenirs à évoquer de ces enquêtes en Lyonnais, en Beaujolais, dans l'Ain et en Forez... Sac au dos et valises bourrées de fiches, nous partions à bicyclette interroger des témoins parfois réticents. La moisson fut magnifique et le résultat est connu : c'est le bel « Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais », en trois volumes, plus un volume de méthodologie et un volume d'explications de cartes. »

Outre les enquêtes collectives, les auteurs s'étaient partagé le travail : Marguerite Gonon enquêta à Poncins (en 1935-1943 pour le *Lexique*) puis à Sury-le-Comtal (1946), Arthun (août 1946), Jas (1946), Saint-Marcel-d'Urfé (août 1946), Saint-Jodard (1947) et Saint-Maurice-sur-Loire (août 1947). Les résultats de ces recherches, à la fois linguistiques et ethnologiques, prirent place dans 1 320 cartes. On observe ainsi les différences de vocabulaire et de prononciation d'un village à l'autre, d'une région à l'autre : ce qui est particulièrement intéressant dans une région frontière comme le Forez.

L'œuvre d'une historienne et d'une linguiste

Marguerite Gonon a laissé une œuvre qui est le résultat d'un long travail. Elle publia à la fois des documents et des ouvrages de synthèse. De sa longue et parfois ingrate fréquentation des textes naquirent quelques grands livres qui s'adressent à la fois aux historiens et aux linguistes : parmi d'autres, indiquons le *Lexique du parler de Poncins* (1947), cité et présenté ci-dessus, *Testaments foréziens, 1305-1316* (1951)³⁰, un *Glossaire forézien d'après les testaments foréziens du XIII^e siècle* (1956) [le « patois au Moyen Age »], plusieurs ouvrages sur la vie familiale et sur les institutions en Forez et en Lyonnais, *La langue vulgaire écrite des testaments foréziens*³¹, les *Documents linguistiques du Forez, 1260-1498*³² sans compter plus d'une centaine d'articles dispersés dans de multiples revues et d'abord dans le *Bulletin de la Diana*.

Des synthèses historiques sont venues ensuite. La langue et le vocabulaire sont une source pour la connaissance des institutions, de la société et de la vie familiale : *Les institutions et la société en Forez au XIV^e siècle* (1961)³³, *La vie familiale en Forez au XIV^e siècle* (1961)³⁴, *La vie quotidienne en Lyonnais, XIV^e-XVI^e siècles* (1968)³⁵ se sont succédé.

Enfin, les conférences, faites pour répondre à de multiples demandes, et les « ateliers » dirigés au sein de l'Université pour tous ont abouti à des ouvrages, très vivants et documentés, consacrés aux pratiques et coutumes de la vie familiale à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle : *Coutumes de mariage en Forez* (1979)³⁶, *Enfance en Forez. Les mimis se souviennent*, (1982)³⁷, *Mariage en Forez* (1982)³⁸.

³⁰ Marguerite Gonon, *Testaments foréziens, 1305-1316*, Fondation Georges-Guichard, 1951.

³¹ Marguerite Gonon, *La langue vulgaire écrite des testaments foréziens*, publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, vol. 26, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

³² Marguerite Gonon, *Documents linguistiques de la France (série francoprovençale)* Lyon, Institut de linguistique romane et Paris, Editions du CNRS, 1974.

³³ Marguerite Gonon, *Les institutions et la société en Forez au XIV^e siècle d'après les testaments*, Paris, Klincksieck, 1961.

³⁴ Marguerite Gonon, *La vie familiale en Forez au XIV^e siècle et son vocabulaire d'après les testaments*, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

³⁵ Marguerite Gonon, *La vie quotidienne en Lyonnais, XIV^e-XVI^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

³⁶ Marguerite Gonon, *Coutumes de mariage en Forez*, textes rassemblés par Marguerite Gonon, Lyon, CNRS et Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1979.

³⁷ Marguerite Gonon, *Enfance en Forez. Les mimis se souviennent*, préface de Marguerite Gonon, 1982.

³⁸ Marguerite Gonon, "Mariage en Forez", *Mémoire Vivante, d'ores et savoirs populaires*, 1982.

Enfin, un ouvrage posthume a présenté une série d'articles qui rassemble des chroniques parues dans *Paysans de la Loire* : ils sont une extraordinaire et vivante initiation à l'histoire du Forez au Moyen Age ³⁹.

Marguerite Gonon était aussi une voix, à tel point que dans ses textes, on entend comme le son de sa voix et on retrouve la verve et la malice qui parfois l'entraînaient. Elle avait un talent de conteuse et le goût d'aller vers les autres pour leur rendre leur histoire et leur langue. En 1988, le journaliste stéphanois Jean Tibi avait dans le journal *Le Monde* appelé Marguerite Gonon « Mademoiselle de Poncins ». Poncins, c'était son jardin secret, son refuge, le lieu de son ressourcement, la joie des rencontres familiales, le lieu aussi d'un travail jamais interrompu. Mais l'amour de Marguerite Gonon pour sa « petite patrie », comme disaient les instituteurs de la III^e République, pour Poncins, pour le Forez, pour le patois, était aussi lié à des valeurs universelles qui font la grandeur de l'homme : la liberté, qu'elle défendit et la culture qui était, disait-elle, « le partage des connaissances » - que nous essayons ici de pratiquer : toutes choses qui aident les hommes à comprendre ce qu'ils sont.

Claude Latta

³⁹ Marguerite Gonon, *Le passé forézien*, préface de François Tomas, Saint-Etienne, publications de l'université de Saint-Etienne, 1996.

Cahiers de Village de Forez

n° 96, 3^e trimestre 2011

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2011.

ISSN : 0241 - 6786

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison